

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### La date de Nésou-Montou (Louvre C 1)

OBSOMER, Claude

*Published in:*  
Revue d'Égyptologie

*Publication date:*  
1993

#### [Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

OBSOMER, C 1993, 'La date de Nésou-Montou (Louvre C 1)', *Revue d'Égyptologie*, vol. 44, pp. 103-140.

#### **General rights**

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### **Take down policy**

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

REVUE  
D'ÉGYPTOLOGIE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

TOME 44

PARIS

1993



# LA DATE DE NÉSOU-MONTOU (LOUVRE C1)<sup>1</sup>

PAR

CLAUDE OBSOMER

La stèle C 1 du Louvre<sup>2</sup> est un monument important du début de la XII<sup>e</sup> dynastie érigé à Abydos en l'honneur d'un général vraisemblablement thébain: Nésou-Montou<sup>3</sup>. Ce personnage est connu également par la stèle Berlin ÄGM 26/66<sup>4</sup> et une statue-cube exposée dans la Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst de Munich<sup>5</sup>. Le fragment de statue-cube E 16.1969 du Fitzwilliam Museum de Cambridge a été attribué au même Nésou-Montou<sup>6</sup>, alors que l'inscription ne comporte que la mention du dieu Montou: <sup>(1)</sup> *Prt-ḥrw t ḥkt, kš ʒpd, šs mnḥt n imʒḥ ḥr Mnt[w, r-p<sup>c</sup>t ḥʒty-(?)]*, <sup>(2)</sup> *ḥtmty-bīty smr w<sup>c</sup>ty, imy-r mš<sup>c</sup>* «Offrande vocale (consistant en) pain et bière, viande bovine et volaille, vases d'albâtre et pièces d'étoffe pour le privilégié auprès de Mont[ou, le noble prince (?)], le chancelier royal et compagnon unique, le général [... (?)]».

L'autobiographie fournie par la stèle du Louvre<sup>7</sup> donne à penser que ce Nésou-Montou eut un rôle déterminant sous le règne d'Amenemhat I<sup>er</sup> et probablement encore au début du

<sup>1</sup> J'adresse mes plus vifs remerciements à M. Erhart Graefe, qui m'a permis d'utiliser à loisir le texte inédit de sa communication de 1982 sur la question des corégences et m'a entouré constamment de ses précieux conseils. Je remercie également M. Lawrence Berman, qui m'a gracieusement envoyé une copie de sa thèse inédite sur Amenemhat I<sup>er</sup> défendue à Yale en 1985; M. Claude Vandersleyen, qui m'a permis de consulter son manuscrit destiné à constituer le volume 2 de l'Histoire d'Égypte à paraître dans la «Nouvelle Clio»; MM. Wolfgang Helck, Detlef Franke et William J. Murnane, qui m'ont fait part de leur idées actuelles et fourni d'utiles références.

<sup>2</sup> G. Maspero, *Mémoires du premier Congrès international des Orientalistes tenu à Paris en 1873*, II, p. 48-61 (= *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, III, 1898, p. 153-164); P. Pierret, *Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre*, II, 1874, p. 27-28; K. Piehl, *Inscriptions Hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Égypte*, I, 1886, pl. I-II; A.-J. Gayet, *Les stèles de la XII<sup>e</sup> dynastie du Musée du Louvre*, 1889, pl. I; H. Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Aegyptiacarum*, VI, 1891, p. 145-147; W.M. Müller, *OLZ* 3 (1900), col. 47-48 et 433; J.H. Breasted, *AJSL* 21 (1904), p. 154-157; *Ancient Records of Egypt*, I, 1906, § 469-471; K. Sethe, *Aegyptische Lesestücke*<sup>2</sup>, 1928, p. 81-82 (n° 21); J.J. Clère, *JEA* 24 (1938), p. 242; J.M.A. Janssen, *De traditioneele egyptische autobiografie vóór het Nieuwe Rijk*, 1946, index p. 185; J. Omlin, *Amenemhet I. und Sesostri I.*, 1962, p. 23-24; L.M. Berman, *Amenemhat I*, doct. diss. Yale University, 1985, p. 102-127; H. Goedicke, *RdE* 42 (1991), p. 89. G. Posener, *Littérature et politique*, 1956, p. 54 n. 8, note l'erreur de PM VII, p. 382, sur la provenance de la stèle.

<sup>3</sup> Voir D. Franke, *Personendaten aus dem Mittleren Reich* (*ÄgAbh*, 41), 1984, n° 282; P.-M. Chevereau, *RdE* 42 (1991), p. 45, n° 7.

<sup>4</sup> H. Satzinger, *MDAIK* 25 (1969), p. 121-130.




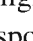

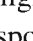
<sup>5</sup> D. Wildung, *MDAIK* 37 (1981), p. 503-507, pl. 83-86; R. Schulz, *Die Entwicklung und Bedeutung des kuboiden Statuentypus* (*HÄB* 33-34), 1992, n° 252.

<sup>6</sup> J. Bourriau, *Pharaohs and Mortals*, 1988, p. 31-32, n° 21; Schulz, *op. cit.*, n° 45.

<sup>7</sup> Voir ci-après, p. 125-126.

règne de Sésostri I<sup>er</sup>. Une photographie de la stèle a été publiée par W. Kelly Simpson (ANOC 6.2)<sup>8</sup>. Des photographies de détails prises au Louvre en mars 1992 m'ont permis d'effectuer la copie des lignes 1 à 16 qui constitue la fig. 1 de cet article<sup>9</sup>.

Les titres et épithètes de Nésou-Montou occupent la partie centrale du texte principal (lignes 4 à 14), entre la date (lignes 1 à 4) et la formule *h̄tp-dī-nsw* (lignes 15 et 16). Sous ce texte principal, le général Nésou-Montou est représenté, à gauche, assis devant une table d'offrandes en compagnie de son épouse Menkhout; tous deux sont dits «justes de voix». A droite de la table d'offrandes, la surface disponible a été divisée en deux registres. Le registre inférieur est occupé par un texte de neuf lignes verticales décrivant des actions militaires et mentionnant les ennemis défaits. Au registre supérieur, le «héraut» (*wh̄mw*) Ipouy, connu également par la stèle Berlin ÄGM 26/66<sup>10</sup>, est représenté dans l'acte d'offrir aux défunts les huiles sacrées. Derrière lui se trouve l'«intendant et chancelier» (?) (*imy-r pr h̄tmt[y]*) Nakhti. Sous les cinq huiles disposées entre Ipouy et la table d'offrande se trouvent encore deux personnages, très petits: le «responsable de l'entrepôt» (*imy-r šn'*) Ipi-ankh et «son fils qu'il aime» Ménénou<sup>11</sup>.

Les inscriptions de la stèle Louvre C 1 sont étonnantes à plus d'un titre. Certains passages recèlent des difficultés d'interprétation dues non seulement à la présence de mots et d'expressions rares ou sans parallèles, mais encore à la détérioration de signes parfois importants pour le sens. Certains signes sont dessinés de façon originale, comme le signe  (Gardiner, T 26) de la ligne 13 ou le signe  (*wh̄m*) de la ligne 10 dont la forme rappelle celle d'une trompette. L'inscription principale présente en outre plusieurs signes  et  écrits verticalement: le  vertical apparaît deux fois dans le titre *imy-r mš'* (lignes 5 et 16); le  vertical apparaît cinq fois (lignes 8, 14 et 16). Le fait est attesté sporadiquement dans quelques autres stèles des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> dynastie<sup>12</sup>.

<sup>8</sup> W.K. Simpson, *The Terrace of the Great God at Abydos*, 1974, pl. 14.

<sup>9</sup> Je remercie Bernadette Letellier de m'avoir permis d'examiner en détail les stèles du Moyen Empire que possède le musée du Louvre.


<sup>10</sup> Voir ci-dessus et note 4.

<sup>11</sup> Sur ces trois personnages, il convient de noter les remarques suivantes: 1° A la place qu'il occupe, Ménénou n'est pas clairement donné comme le fils de Nésou-Montou: si c'est le cas, son rôle de dévotion au père aurait été oblitéré par Ipouy; si ce n'est pas le cas, Ménénou pourrait être le fils d'Ipi-ankh ou d'Ipouy (il ne figure pas parmi les fils d'Ipouy sur la stèle Berlin ÄGM 26/66). 2° Les nom et titres de Nakhti sont aujourd'hui détruits, mais ont été lus comme tels par Maspero, *op. cit.*, p. 59 (= p. 162). 3° Les stèles formant le groupe ANOC 2.1-3 présentent l'*imy-r mš' wr* Amény accompagné d'un «responsable des choses scellées» ou «trésorier» (?) (*imy-r h̄tmt*), Sa-Hathor, et d'un «responsable de l'entrepôt» (*imy-r šn'*), Sa-Rénénoutet. S'agit-il dans ce cas comme dans le cas de Nésou-Montou de simples amis du défunt ou de fonctionnaires subordonnés au général ?

<sup>12</sup> Un inventaire détaillé est donné par H.J. Polotsky, *Zu den Inschriften der 11. Dynastie (UGAÄ, 11)*, 1929, p. 18, § 33. Voir aussi W. Schenkel, *Frühmittelägyptischen Studien*, 1962, p. 29.



Fig. 1. Stèle de Nésou-Montou (Louvre C 1): texte principal (copie de l'auteur).

La stèle de Nésou-Montou est également un document surprenant par la date qui figure en son cintre. Cette date comporte trois énigmes. La première réside dans l'interprétation du signe composite, jusqu'à présent sans parallèle, gravé après le nom de la saison Chémou: . La deuxième vient de la destruction partielle de l'année de règne: il s'agit de l'«an x + 4» (*rnpt-sp ///4*)<sup>13</sup>. Paléographiquement, plusieurs restitutions sont possibles pour l'«an x + 4». Jusqu'à présent on a songé notamment à l'an 4, 7, 8, 9, 14, 16 ou 24 (fig. 2, série A)<sup>14</sup>. Comme l'état actuel de la date ne permet pas *a priori* d'exclure la possibilité que les quatre traits conservés ont d'appartenir à un groupe  $\text{nn}$  ou  $\text{nn}$ , l'on pourrait penser également à l'an 24, 32 ou 40 (série B).

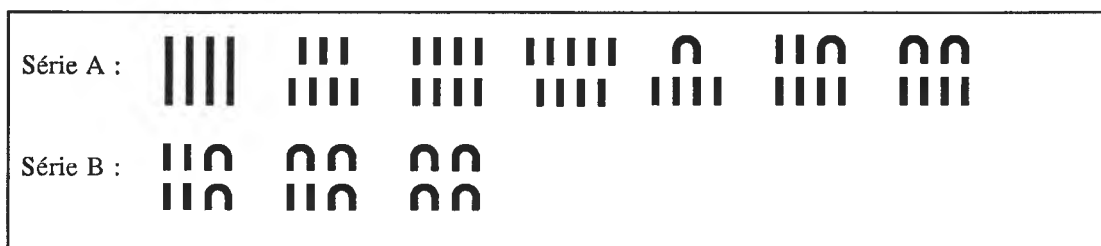


Fig. 2. Restitutions possibles de la date de Louvre C 1.

La troisième énigme est posée par la double titulature qui suit l'unique année de règne: on trouve après l'expression *hr hm n* les noms de deux rois qui n'ont certes pas été intronisés la même année, Amenemhat I<sup>er</sup> et son fils Sésostri I<sup>er</sup>. Cette caractéristique fait de la date de Louvre C 1 une date absolument unique en son genre, dont la bonne compréhension s'avère capitale au sein du débat sur les coréances du Moyen Empire qui anime depuis une quinzaine d'années le monde des égyptologues.

<sup>13</sup> On peut certes déceler, dans la cassure, de légers reliefs (voir fig. 1). Mais il est difficile d'en tirer des conclusions. Par contre, à la fin de la ligne 14, une trace du même genre permet de lire avec assurance le signe  $\text{mi}$ .

<sup>14</sup> Voir Maspero, *op. cit.*, p. 48 (= p. 153: an 8, 16, 24); W.J. Murnane, *BES* 3 (1981), p. 81 (an 8, 9, 14, 24); R.D. Delia, *BES* 4 (1982), p. 61 (an 7, 8, 9, 14, 16, 24); L.M. Berman, *Amenemhat I*, 1985, p. 102 (an 7, 8, 9, 14, 24). Voir aussi E. Blumenthal, *ZÄS* 110 (1983), p. 108, n. 26. Pour la restitution graphique de 24, cf. notamment K. Sethe, *Beiträge zur ältesten Geschichte Aegyptens (UGAA, 3)*, 1905, p. 90; *Aegyptische Lesestücke*<sup>2</sup>, 1928, p. 81.

## I. Etudes précédentes sur la date de Louvre C 1

Vers 1850, la date était déjà endommagée<sup>15</sup>. Emmanuel de Rougé et Richard Lepsius la restituèrent comme l'an 8 et l'attribuèrent à un «règne simultané des deux premiers rois de la XII<sup>e</sup> dynastie», Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésostri I<sup>er</sup>, du fait qu'elle était suivie des titulatures de ces deux rois<sup>16</sup>. Puisque les Epitomés manéthoniens mentionnaient Amenemhat (Ammenemès) comme dernier roi de la XI<sup>e</sup> dynastie, ils supposèrent alors qu'il fallait compter séparément les années du règne d'Amenemhat seul (XI<sup>e</sup> dynastie) et les années communes de ce roi avec son fils (XII<sup>e</sup> dynastie)<sup>17</sup>.

Tandis que Georg Friedrich Unger et Albert-Jean Gayet marquaient une préférence pour la restitution de l'an 4<sup>18</sup>, la stèle CG 20516 découverte à Abydos par Auguste Mariette amena celui-ci à confirmer l'idée d'une corégence entre les deux souverains. Considérant l'inscription du cintre de cette stèle (fig. 3), Mariette la lut: «L'an 30 du roi Amenemha I<sup>er</sup>, vivant à toujours et l'an 10 du roi Ousertasen I<sup>er</sup>, vivant à toujours». Et il poursuivit en déclarant: «On savait déjà par une inscription conservée au Musée du Louvre (*sc.* stèle C 1) qu'à une certaine époque le premier de ces rois avait associé le second au trône; mais la date précise de cet événement était encore enveloppée de mystère. Notre stèle se charge de lever le voile. Par elle nous apprenons que l'an 30 d'Amenemha est égal à l'an 10 de son fils Ousertasen. C'est donc vers l'an 21 du règne de son père que celui-ci commença à prendre une part officielle aux affaires de l'Égypte»<sup>19</sup>. La proposition de Mariette fut adoptée aussitôt, mais Gaston Maspero s'empressa de corriger un détail oublié par son maître: l'an 8 ne convenait plus comme date de la stèle de Nésou-Montou<sup>20</sup>, si l'on abandonnait

<sup>15</sup> R. Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden des ägyptischen Altertums*, 1842, pl. X; E. de Rougé, *Notice des monuments exposés... au Musée du Louvre*, 1849, p. 42.

<sup>16</sup> E. de Rougé, *op. cit.*, p. 42-43. Voir aussi *Rev. Arch.* 1<sup>ère</sup> Série, VI.2 (1849-50), p. 573-574; R. Lepsius, *Über die zwölfte Aegyptische Königsdynastie*, 1852, p. 447-448.

<sup>17</sup> Lepsius, *op. cit.*, p. 449, enregistrait l'an 8 comme la date la plus haute connue alors pour le règne de Sésostri I<sup>er</sup>: «Das früheste Datum ist aus seinem 8. Jahre, welches noch zugleich aus der Regierung Amenemhe I datirt ist». Depuis, plusieurs documents datés des premières années de Sésostri I<sup>er</sup> ont été découverts: graffito de l'an 1 à Assouan (Morgan, *Catalogue*, n° 81, p. 34); inscription de l'an 2 au Ouadi Hammamat (Goyon 67); rouleau de cuir de Berlin P. 3029 mentionnant l'an 3; stèle de Bouhen EES 882, de l'an 5; stèle perdue de l'an 5 (Lenormant, *Catalogue*, n° 14); stèle Caire CG 20518, de l'an 7. Quelques documents ne mentionnent pas le nom de Sésostri I<sup>er</sup>: «Control Note» de la pyramide d'Amenemhat I<sup>er</sup> (an 1), stèle de Bouhen Philadelphie E 10995 (an 5); graffito *RILN* 53 d'el-Girgaoui (an 4 + 3 ?) [la date de *RILN* 52 est illisible].

<sup>18</sup> G.F. Unger, *Chronologie des Manetho*, 1867, p. 119 en bas; A.-J. Gayet, *Les stèles de la XII<sup>e</sup> dynastie du Musée du Louvre*, 1889, pl. I.

<sup>19</sup> A. Mariette, *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée d'antiquités égyptiennes de S. A. le Vice-Roi à Boulaq*, 2<sup>e</sup> éd., 1868, p. 74-75, n° 44; *Album du Musée de Boulaq*, 1872, pl. 28; *Catalogue général des monuments d'Abydos*, 1880, p. 104-105, n° 558; *Abydos. Description des fouilles...*, II, 1880, pl. 22.

<sup>20</sup> A. Mariette, *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée d'antiquités égyptiennes de S. A. le Vice-Roi à Boulaq*, 2<sup>e</sup> éd., 1868, p. 74-75 en bas, fait allusion aux dates de l'an 8 et de l'an 9 des stèles du Louvre. Il est clair que les stèles de l'an 9 sont C 2 et C 3, celle de l'an 8 ne pouvant être que C 1.

l'idée que le calcul des années d'Amenemhat I<sup>er</sup> avait recommencé à zéro à partir de l'intronisation de Sésostri I<sup>er</sup>. Puisque l'histoire de Sinouhé donnait l'an 30 comme la date de la mort d'Amenemhat I<sup>er</sup>, il devenait clair pour Maspero que seul l'an 24 pouvait convenir à la stèle du Louvre si celle-ci datait de la corégence<sup>21</sup>, avec comme corollaire que l'an 24 d'Amenemhat I<sup>er</sup> équivalait à l'an 4 de Sésostri I<sup>er</sup>.

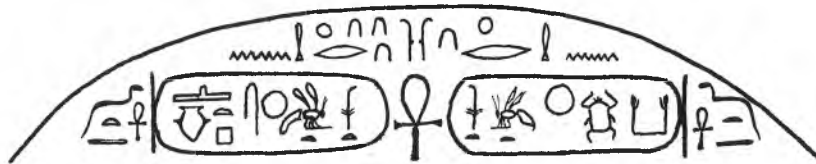


Fig. 3. Cintre de la stèle d'Antef (Caire CG 20516)

L'idée d'une corégence de 10 ans s'est ensuite largement répandue parmi les égyptologues<sup>22</sup> et la date de Nésou-Montou a été systématiquement comprise comme l'an 24 d'Amenemhat I<sup>er</sup><sup>23</sup>. Mais il y a une quinzaine d'années, suite à la publication par William J. Murnane d'un ouvrage de synthèse sur les corérences<sup>24</sup>, Robert D. Delia formula des doutes sur les « doubles dates » fondant les corérences du Moyen Empire<sup>25</sup>. En ce qui concerne la corégence d'Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésostri I<sup>er</sup>, Delia mit en évidence que les données chronologiques du cintre de CG 20516 (fig. 3) ne pouvaient pas être considérées

<sup>21</sup> Maspero, *op. cit.*, p. 48 (= p. 153). Notons qu'à la p. 60 (= p. 163), faisant des spéculations sur l'âge de Nésou-Montou, Maspero a manifestement oublié de corriger ses notes en fonction de la nouvelle date qu'il proposait de restituer. C'est ainsi que Louvre C 1 y est encore datée de l'an 8 d'Amenemhat I<sup>er</sup> et de Sésostri I<sup>er</sup> et que l'essentiel de la carrière de Nésou-Montou est encore attribué à la XI<sup>e</sup> dynastie !

<sup>22</sup> Voir p. ex. H. Brugsch, *Geschichte Aegypten's unter den Pharaonen*, 1877, p. 114 et 120; E. Meyer, *Geschichte des alten Ägyptens*, 1879, p. 172; E. Mahler, *ZÄS* 40 (1902), p. 81; J.H. Breasted, *Ancient Records of Egypt*, I, 1906, p. 221.

<sup>23</sup> Voir p. ex. Müller, *op. cit.*, col. 46; Breasted, *AJSL* 21 (1904), p. 157; *Ancient Records of Egypt*, I, 1906, p. 227, § 469; K. Sethe, *Lesestücke*<sup>2</sup>, 1928, p. 81; W.K. Simpson, *JNES* 15 (1956), p. 215; J. Omlin, *op. cit.*, p. 23-4; W.C. Hayes, *The Middle Kingdom in Egypt*, dans *CAH*, 3<sup>e</sup> éd., 1.2, 1972, p. 497-498; R.E. Freed, *Studies... in honor of Dows Dunham*, 1981, p. 74, n. 43; H.O. Willems, *JEOL* 28 (1983-84), p. 87.

<sup>24</sup> W.J. Murnane, *Ancient Egyptian Coregencies* (SAOC, 40), 1977. Murnane y envisage toutes les corérences possibles et imaginables de l'histoire pharaonique. Il considère la corégence d'Amenemhat I<sup>er</sup> et de Sésostri I<sup>er</sup> comme la plus ancienne de toutes à être solidement attestée (p. 2-5 et 246-250). Voir aussi Simpson, *op. cit.*, p. 215; M. Gitton, *CdE* 54 (1979), p. 260 et 263; M. Eaton-Krauss, *JSSEA* 12 (1982), p. 17.

<sup>25</sup> R.D. Delia, *BES* 1 (1979), p. 15-27; *A Study of the Reign of Senwosret III*, 1980, p. 187-253; *BES* 4 (1982), p. 55-69.

comme une double date du fait que le terme ꜥ (*rnpt*) n'y était pas suivi de ◉ (*sp* ou *hsbt*)<sup>26</sup>, ce qui est indispensable dans la formulation d'une année de règne. Delia prôna ainsi la lecture «30 ans sous la Majesté du roi de Haute et de Basse-Egypte SéhétepiBRA vivant éternellement; 10 ans sous la Majesté du roi de Haute et de Basse-Egypte Khéperkara vivant éternellement», ces données indiquant une durée de fonction (ou plutôt, d'après Helck, une durée de vie). Les publications sur la question se sont multipliées jusqu'à ce jour, faisant intervenir un nombre important d'autres documents. Les principaux partisans et défenseurs de la corégence d'Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésotris I<sup>er</sup> sont William J. Murnane, Marianne Eaton-Krauss, Günther Vittmann, Elke Blumenthal, William Kelly Simpson, Jürgen von Beckerath, Lawrence M. Berman, David Lorton, Georges Posener, Detlef Franke, Atef Awadalla, Felix et Dorothea Arnold, Karl Jansen-Winkeln<sup>27</sup>. Ceux qui mettent en doute cette corégence ou s'y opposent catégoriquement sont Robert D. Delia, Erhart Graefe<sup>28</sup>, Wolfgang Helck<sup>29</sup> et Claude Vandersleyen<sup>30</sup>.

Si la corégence de 10 ans entre Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésotris I<sup>er</sup> est actuellement remise en question, la restitution de la date de Nésou-Montou comme l'an 24 d'Amenemhat I<sup>er</sup> doit l'être évidemment aussi puisqu'elle a été établie explicitement sur base de CG 20516<sup>31</sup>. Il convient désormais d'entreprendre toute étude de cette date sans idée préconçue, en partant du fait qu'il ne s'agit pas d'une double date mais une «single date» suivie de deux titulatures juxtaposées. Dans les dernières années, quatre interprétations ont été avancées pour tenter d'expliquer cette double titulature.

<sup>26</sup> Pour la lecture, voir E. Edel, *JNES* 8 (1949), p. 35-39 (*rnpt-sp* au lieu de *hst-sp*); W. Barta, *Festschrift Elmar Edel* (ÄAT, 1), 1979, p. 35-41 (*rnpt-sp* pour l'Ancien Empire, mais *rnpt-hsbt* dès le Moyen Empire); G. Fecht, *Ägypten, Dauer und Wandel* (Sond. DAIK, 18), 1985, p. 85-96; W. Helck, *GM* 67 (1983), p. 44 (*rnpt-sp* pour le Moyen Empire).

<sup>27</sup> W.J. Murnane, *BES* 3 (1981), p. 73-82; M. Eaton-Krauss, *MDOG* 112 (1980), p. 35-51 (article rédigé avant la diffusion des idées de Delia); *JSSEA* 12 (1982), p. 17-20; G. Vittmann, *Enchoria* 11 (1982), 129-131 (= c.r. de *BES* 1); E. Blumenthal, *ZÄS* 110 (1983), p. 104-121; W.K. Simpson, *LÄ*, V, 1984, col. 890; J. von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, 1984, p. 159 [voir aussi *AEB* 81.0160, qui mentionne J. von Beckerath, «Bemerkungen zu den Mitregentschaften (Koregenzen) Ägyptischer Könige», à paraître dans les Actes de l'*International Scientific Symposium «The Problems of Ancient Egypt», Ljubljana-Zagreb, 29 September-1 October 1978*]; L.M. Berman, *Amenemhat I*, diss. Yale University, 1985, p. 173-213; D. Lorton, *VA* 2 (1986), p. 113-120; G. Posener, *Pyramid Studies and other Essays presented to I.E.S. Edwards*, 1988, p. 75; D. Franke, *Or* 57 (1988), p. 115-116; A. Awadalla, *GM* 115 (1990), p. 7-14; F. Arnold *et alii*, *The South Cemeteries of Lisht, II. The Control Notes and Team Marks*, 1990, p. 30-31; Do. Arnold, *MMJ* 26 (1991), p. 14, 18, 42-43 (n. 47); K. Jansen-Winkeln, *SAK* 18 (1991), p. 241-264.

<sup>28</sup> «Keine Mitregentschaft im MR?», communication inédite présentée à Bâle le 26 juin 1982 (Deutschsprachige Ägyptologenkonzferenz), dont Elke Blumenthal propose une analyse aux p. 107-108 de son article (voir note précédente). Voir aussi Berman, *op. cit.*, p. 106-107; Jansen-Winkeln, *op. cit.*, p. 247.

<sup>29</sup> *GM* 67 (1983), p. 43-49; *Or* 58 (1989), p. 315-317. L'article «Mitregentschaft» publié par Helck dans *LÄ* IV (1982), col. 155-161, a de toute évidence été rédigé avant que son auteur eût pris connaissance des travaux de Delia.

<sup>30</sup> Manuscrit du tome 2 de l'Histoire d'Égypte à paraître dans la collection «Nouvelle Clio» (Paris, PUF).

<sup>31</sup> Cette mise au point fut faite par Delia, *Study*, p. 219; *BES* 4 (1982), p. 61; puis par Helck, *GM* 67 (1983), p. 44. Elle fut acceptée par Murnane, *BES* 3 (1981), p. 81-82.

1. *Interprétation «traditionnelle» : corégence de Sésostri I<sup>er</sup> avec Amenemhat I<sup>er</sup>*

Murnane mentionna comme parallèle à la date de Louvre C 1, une inscription de Tangour en Nubie (*RIK* 129), qui possède également une date suivie d'une double titulature royale<sup>32</sup>. Cette date est lue aujourd'hui «An 12, 3<sup>e</sup> mois de Péret, 12<sup>e</sup> jour, sous la Majesté du dieu parfait Maatkara (Hatchepsout) doué de vie, sous la Majesté du dieu parfait Menkhéperra (Touthmosis III) doué de vie»<sup>33</sup>. A juste titre, Delia objecta à ce rapprochement le fait qu'Hatchepsout et Touthmosis III partageaient le même décompte d'années de règne, ce qui ne fut pas le cas d'Amenemhat I<sup>er</sup> et de Sésostri I<sup>er</sup><sup>34</sup>. Je puis ajouter une seconde différence importante entre les deux dates, c'est que la titulature de Sésostri I<sup>er</sup> dans Louvre C 1 n'est pas introduite par l'expression *hr hm n* «sous la Majesté de», alors que celle de Touthmosis III l'est dans *RIK* 129. Cette absence de *hr hm n* laisse la porte ouverte à d'autres interprétations, comme nous allons le voir.

Pour Vittmann, l'adjonction des noms de Sésostri I<sup>er</sup> immédiatement derrière ceux de son père suffit pour constituer une preuve incontestable de leur corégence<sup>35</sup>. Néanmoins, au niveau de la traduction, on constate un blocage :

— On ne peut pas faire porter l'expression *hr hm n* sur les deux titulatures, car l'année de règne vaudrait alors pour les deux rois, comme c'est le cas dans *RIK* 129. Il faudrait alors supposer, comme de Rougé le faisait en 1849, qu'Amenemhat I<sup>er</sup> avait recommencé le décompte de ses années de règne après le partage du trône avec son fils. Mais cette hypothèse se trouve contredite par l'existence, à Assouan et en Nubie, de deux inscriptions datées de l'an 23 et de l'an 29 d'Amenemhat I<sup>er</sup><sup>36</sup>, auxquelles il faut peut-être en ajouter deux autres<sup>37</sup>, outre la mention de l'an 30 d'Amenemhat I<sup>er</sup> dans Sinouhé.

<sup>32</sup> Murnane, *op. cit.*, p. 81, n. 4: «Regnal year 15, II Proyet 10 (?) under the Majesty of the Good God, Ma'atkare, given life, (and) under the Majesty of the Good God Menkheperre, given life».

<sup>33</sup> W. Reineke, E. Endesfelder *et alii*, *Ägypten und Kusch*, 1977, p. 370-371; F. Hintze, W. Reineke, *Felsinschriften aus dem sudanesischen Nubien*, 1989, I, p. 172; II, p. 239 (n° 562); J.-L. Chappaz, dans *Mélanges égyptologiques offerts au Professeur Aristide Théodoridès*, 1993, p. 94. Cette date avait d'abord été lue comme l'«An 23, 2<sup>e</sup> mois de Péret [...] sous la Majesté du dieu parfait (Nymaatra) (= Amenemhat III) doué de vie, sous la Majesté du dieu parfait (Khakhéperra) (= Sésostri II) doué de vie» par D. Dunham, J.M.A. Janssen, *Semna Kumma*, 1960, p. 169. Puis W.K. Simpson, *CdE* 47 (1972), p. 53-54 avait proposé de lire l'an 15 (?) d'Amenemhat III et de Sésostri III (?) et d'y voir la mention d'une corégence, suivi en cela par Murnane, *Coregencies*, p. 11-13 (critique de Delia, *Study*, p. 241-242).

<sup>34</sup> Delia, *BES* 4 (1982), p. 61.

<sup>35</sup> Vittmann, *Enchoria* 11 (1982), p. 130.

<sup>36</sup> An 23: J. de Morgan, *Catalogue des monuments et inscriptions*, I.1, p. 34, n° 81. An 29: Z. Žaba, *The Rock Inscriptions of Lower Nubia*, 1974, p. 31-35 (*RILN* 4); cette inscription est connue depuis 1875.

<sup>37</sup> L'inscription Caïre RT 22/10/48/20 découverte près de Khatana dans le Delta (L. Habachi, *ASAE* 52 (1954), p. 453-454), qui offre deux lignes horizontales avec la titulature d'Amenemhat I<sup>er</sup>, sous lesquelles prend place un texte composé de lignes verticales dont Habachi n'a su lire que le début: *Rnpt-sp* 20 [...] *hm* [...]. La lecture est mise en doute par W.K. Simpson, *JEA* 51 (1965), p. 63, n. 2. Voir aussi Berman, *op. cit.*, p. 101.

La stèle UC 10712 (H.G. Fischer, *RdE* 13 (1961), p. 107) de l'an 28 d'un roi Amenemhat, qui pourrait être Amenemhat I<sup>er</sup> selon Berman, *op. cit.*, p. 127.

— Au lieu d'introduire la titulature de Sésostri<sup>er</sup> par une simple coordination, comme le font Maspero et Murnane<sup>38</sup>, il conviendrait de traduire en substance comme suit: «An x + 4 d'Amenemhat I<sup>er</sup>, (associé maintenant à) Sésostri<sup>er</sup>». Si le compositeur de la stèle tenait absolument à faire part de l'existence d'une corégence entre les deux rois, il eût certes été plus simple pour lui de noter l'année de règne de Sésostri<sup>er</sup> de façon à créer une double date, puisque, selon les défenseurs des corérences du Moyen Empire, une telle pratique est attestée. Mais cette date de règne, l'hypothétique «an 4 de Sésostri<sup>er</sup>», n'est pas mentionnée.

Quoi qu'il en soit, il est clair que la présence du pronom suffixe pluriel *.sn* à la ligne 4 ne peut pas constituer un argument en faveur de la corégence, puisque son emploi n'implique pas une contemporanéité<sup>39</sup>, mais peut s'envisager dans le cas d'une simple succession des rois<sup>40</sup>. Enfin, le *'nh mi R' dt* qui suit les deux titulatures n'oblige pas à penser que les deux rois étaient vivants au moment de l'érection de la stèle, puisque l'expression est couramment appliquée aux rois défunts, comme le montre très bien, par exemple, l'inscription Sinaï n° 70 (Caire JE 38203)<sup>41</sup>.

## 2. *Interprétation de Delia: mention d'Amenemhat I<sup>er</sup> à titre honorifique*

Delia proposa dès 1980 d'attribuer l'«an x + 4» au règne de Sésostri<sup>er</sup>, sans émettre d'opinion quant à la restitution à opérer au nombre des années. Amenemhat I<sup>er</sup> y serait cité seulement par respect, parce qu'on tenait à mentionner aussi le premier roi sous lequel Nésou-Montou avait servi. Delia mentionne comme parallèles les stèles CG 20518 de Khnoumnakht (an 7 de Sésostri<sup>er</sup>), Louvre C 2 d'Hor (an 9 de Sésostri<sup>er</sup>) et BM 828 de Samontou (an 3 d'Amenemhat II)<sup>42</sup>.

Cette proposition de Delia ne me semble pas satisfaisante, car elle n'explique aucunement l'insertion de la titulature d'Amenemhat I<sup>er</sup> entre la date et les noms de Sésostri<sup>er</sup>. Les trois stèles que Delia cite à l'appui de son idée présentent le nom d'Amenemhat I<sup>er</sup> à une tout autre place:

<sup>38</sup> Maspero, *Un gouverneur de Thèbes...*, p. 49 (= p. 154); Murnane, *BES* 3 (1981), p. 81.

<sup>39</sup> C'était cependant l'idée exprimée par Simpson, *JNES* 15 (1956), p. 215. Elle a été répétée récemment par Jansen-Winkeln, *op. cit.*, p. 247.

<sup>40</sup> Delia, *Study*, p. 219-220; Helck, *GM* 67 (1983), p. 45 en bas.

<sup>41</sup> A.H. Gardiner, T.E. Peet, J. Černý, *The Inscriptions of Sinai*, 2<sup>e</sup> éd., I, 1952, pl. XXII; II, p. 86; Delia, *Study*, p. 193-194 et 225; Berman, *op. cit.*, p. 194.

<sup>42</sup> Delia, *Study*, p. 219-220; *BES* 4 (1982), p. 61-62.

— CG 20518 le mentionne dans la première phrase *qui suit* la titulature de Sésostri I<sup>er</sup>: «An 7 sous la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Egypte Khéperkara vivant éternellement et à jamais. Je naquis en l’an 1 du Fils de Ra Amenemhat, le dieu parfait Séhétepihra juste de voix à jamais».

— Louvre C 2 mentionne également Amenemhat I<sup>er</sup> *après* la titulature de Sésostri I<sup>er</sup>, dans le titre du défunt: «An 9 sous la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Egypte Khéperkara, le Maître des Deux Terres vivant éternellement. Inspecteur des prêtres de [la pyramide] “Amenemhat est élevé quant à la perfection”».

— BM 828 mentionne Amenemhat I<sup>er</sup> dans une date de naissance, *trois lignes après* la date de la stèle: «An 3 sous la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Egypte Noubkaoura, doué de vie comme Ra... Je naquis à l’époque de la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Egypte Séhétepihra juste de voix».

### 3. *Interprétation de Helck: date de naissance sous Amenemhat I<sup>er</sup>*

Contrairement à Delia, Helck proposa en 1983 d’attribuer la date au règne d’Amenemhat I<sup>er</sup> et de restituer l’an 8. Pour Helck, cette date serait la date de naissance de Nésou-Montou, notée sur la stèle du Louvre à l’instar des dates de naissances fournies par trois autres stèles<sup>43</sup>:

— La stèle CG 20518 de Khnoumnakht (voir ci-dessus).

— L’inscription non datée *RILN 27* d’Antef, fils d’Hénénu, fils de Djaf-Antef: «Je naquis en l’an 10 du Roi de Haute et de Basse-Egypte Séhétepihra juste de voix».

— La stèle de Khou-Sobek conservée à Manchester (= ANOC 69.1): «Je naquis en l’an 27 sous la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Egypte Noubkaoura juste de voix. La Majesté du Roi de Haute et de Basse-Egypte Khakaoura juste de voix fut ceinte de la double couronne sur le trône horien des vivants».

Quant à la titulature de Sésostri I<sup>er</sup> qui figure dans le cintre de Louvre C 1, elle ne serait là que pour nommer le second roi sous lequel Nésou-Montou avait servi, le pronom suffixe *.sn* répété dans l’expression *b3k.sn m3<sup>c</sup> mrr.sn ḥss.sn ḥrr(w) ḥsst.sn nbt m ḥrt hrw nt r<sup>c</sup> nb* de la ligne 4 faisant référence aux deux rois successifs.

Voici les objections que l’on peut opposer à l’interprétation de Helck:

— La date de Louvre C 1 n’est pas précédée, comme dans CG 20518, *RILN 27* et ANOC 69.1, par l’expression qui seule permet de distinguer une date de naissance de la date de

<sup>43</sup> *GM 67* (1983), p. 45. A ces trois documents on pourrait ajouter, bien sûr, la date de naissance de la stèle de Samontou (BM 828) utilisée dans l’explication de Delia.

rédaction de l'inscription: *msy.i* «je naquis»<sup>44</sup>. En outre, dans les trois documents cités, jamais la date de naissance ne figure en toute première position dans le texte, comme ce serait le cas dans l'hypothèse de Helck pour la stèle de Nésou-Montou.

— Si on accepte le raisonnement de Helck, la titulature d'Amenemhat I<sup>er</sup> serait donc utilisée dans deux fonctions différentes: par rapport à ce qui précède, pour former la date; par rapport à ce qui suit, pour former avec la titulature de Sésostri I<sup>er</sup> la mention des deux rois à laquelle fait référence *B}k.sn* (...). Au niveau de la traduction, il conviendrait donc de la lire deux fois.

— Enfin, l'interprétation de Helck implique, si l'on rejette comme lui toute corégence entre Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésostri I<sup>er</sup>, que Nésou-Montou aurait eu environ 22 ans à l'avènement de Sésostri I<sup>er</sup>. Il aurait donc déjà pu servir Amenemhat I<sup>er</sup> pendant quelques années, mais l'essentiel de son action et son accession aux fonctions supérieures daterait du règne de Sésostri I<sup>er</sup>. Sa mort serait survenue lorsque ce règne était déjà bien avancé, de sorte que la stèle aurait été gravée et érigée vraisemblablement dans la seconde moitié du règne de Sésostri I<sup>er</sup>. Je ne puis accepter cette hypothèse, si — comme je le montre plus loin — la stèle C 1 du Louvre est obligatoirement antérieure à la stèle C 3, datée pour sa part de l'an 9 de Sésostri I<sup>er</sup>, 20<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois d'Akhet.

#### 4. *Interprétation de Graefe: expression d'une filiation*

En 1982, dans une communication inédite, Erhart Graefe<sup>45</sup> a proposé à titre d'hypothèse de voir dans la succession des deux titulatures royales un exemple de filiation du type B *s} A* («A, fils de B») bien attestée au Moyen Empire pour des particuliers, avec en l'occurrence omission du terme *s}*<sup>46</sup>. Dans ce cas, la date aurait été établie en fonction de Sésostri I<sup>er</sup> et serait à traduire comme suit: «<sup>(1)</sup>An x + 4, 4<sup>e</sup> mois de Chémou <sup>(2a)</sup>sous la Majesté de <sup>(3c)</sup>I<sup>h</sup>Horus Ankhmésout, Celui des Deux Maîtresses Ankhmésout, le Roi de Haute et de Basse-Egypte Khéperkara, le Fils de Ra <sup>(4a)</sup>Sésostri vivant comme Ra éternellement, <sup>(3b)</sup>(fils de) <sup>(2b)</sup>I<sup>h</sup>Horus Ouhem-mésout, Celui des Deux Maîtresses Ouhem-mésout, le Roi de Haute et de Basse-Egypte Séhétepibra, <sup>(3a)</sup>le Fils de Ra Amenemhat vivant comme Ra éternellement». Selon Graefe, il est possible que le rédacteur ait choisi d'omettre, devant le nom d'Horus de Sésostri I<sup>er</sup>, le terme *s}* indiquant la descendance physique de Sésostri, du fait que ce roi était déjà présenté comme le fils du dieu Ra (*S}R*) dans sa titulature.

<sup>44</sup> Cette objection a été formulée également par Berman, *op. cit.*, p. 106.

<sup>45</sup> «Keine Mitregentschaft im MR?», 1982, texte inédit dactylographié, p. 10-11.

<sup>46</sup> Graefe renvoie à H. Ranke, *Ägyptischen Personennamen*, II, p. 9. Voir également Cl. Obsomer, dans *Mélanges égyptologiques offerts au Professeur Aristide Théodoridès*, 1993, p. 171.

Graefe admet qu'il ne peut invoquer aucune disposition semblable de deux noms royaux après une datation<sup>47</sup>. Cependant, bien qu'il soit toujours hasardeux d'utiliser des inscriptions qui ne sont conservées que de façon fragmentaire, il me semble opportun d'attirer quelque peu l'attention sur trois stèles qui présentent successivement les cartouches d'Amenemhat I<sup>er</sup> et de Sésostris I<sup>er</sup>: les stèles Caire JE 59505<sup>48</sup> (fig. 4) et JE 59487 (inédite) découvertes dans les carrières de gneiss anorthositique proches de Tochka<sup>49</sup>, et la stèle n° 11 du sanctuaire d'Héqa-ib<sup>50</sup> (fig. 5).

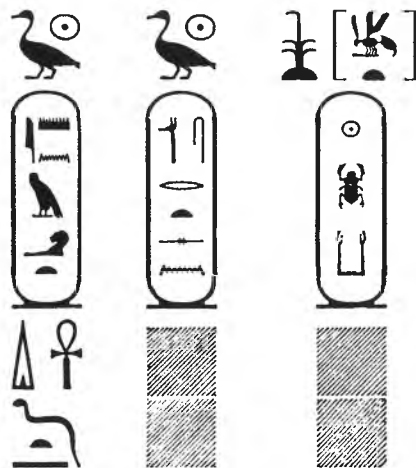


Fig. 4. Stèle Caire JE 59505 (R. Engelbach, dans ASAE 33, 1933, p. 70).

La stèle Caire JE 59505 conserve trois cartouches royaux placés sur trois colonnes parallèles: <sup>(1)</sup> S3-R<sup>c</sup> (*Imnmḥ3t*)| di *nh dt* <sup>(2)</sup> S3-R<sup>c</sup> (*Snwsrt*)| [...] <sup>(3)</sup> Nsw-[*bity*] (*Hprk3R<sup>c</sup>*)| [...]. Malheureusement, la description d'Engelbach ne permet pas de savoir si ces trois cartouches constituent l'ensemble de l'inscription de la stèle ou seulement une partie. Tandis qu'Omlin, Murnane et Berman s'accordent avec Engelbach pour penser qu'il y est question d'Amenemhat I<sup>er</sup> et de sa corégence avec Sésostris I<sup>er</sup><sup>51</sup>, Delia affirme que rien ne permet

<sup>47</sup> Il mentionne comme exemple de succession de père et fils sans mention explicite du lien de parenté les quatre colonnes de cartouches gravées sur le jambage ouest de la porte nord de la tombe d'Houya à Amarna (N. de G. Davies, *The Rock Tombs of El Amarna*, III, pl. XXI).

<sup>48</sup> R. Engelbach, ASAE 33 (1933), p. 70 n° 3.

<sup>49</sup> D'après Wildung, dans MDAIK 37 (1981), p. 503, c'est de là précisément que provient la statue-cube de Nésou-Montou conservée à Munich. La statue-cube de Cambridge est également en gneiss anorthositique.

<sup>50</sup> L. Habachi, *Elephantine, IV. The Sanctuary of Hekaib*, 1985, p. 39 et pl. 26b.

d'écarter Amenemhat II, puisque le nom de celui-ci est attesté dans une autre inscription du site, tandis que le nom Amenemhat I<sup>er</sup> ne l'est pas<sup>52</sup>. Mais si le terme *s3* est à sous-entendre entre le nom Amenemhat et le nom Sésostriis — notons que *S3-R'* est ici exceptionnellement placé devant le *nsw-bity!* —, on traduirait alors l'ensemble comme «Le Fils de Ra Sésostriis, le Roi de Haute et de Basse-Egypte, (fils du) Fils de Ra Amenemhat» et on se soustrairait ainsi à l'obligation de trouver une autre trace d'Amenemhat I<sup>er</sup> sur le site pour justifier le choix de ce roi au détriment d'Amenemhat II! Ceci n'est bien sûr qu'une hypothèse.

La seconde stèle de Tochka, Caire JE 59487, est inédite, mais Berman a pu en consulter une photographie et donner cette traduction: «<sup>(1)</sup> The Son of Re Amenemhet, <sup>(2)</sup> the Son of Re Sesostris, <sup>(3)</sup> the good god, lord of rites... given life like Re forever»<sup>53</sup>. L'on peut faire à son propos les mêmes remarques que pour Caire JE 59505.

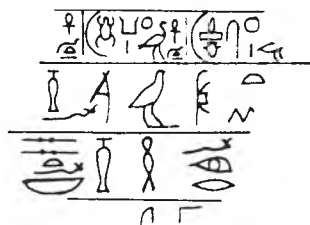


Fig. 5. Stèle n° 11 du sanctuaire d'Héqa-ib (L. Habachi, *Elephantine IV*, p. 39).

La stèle n° 11 du sanctuaire d'Héqa-ib à Eléphantine est plus intéressante pour notre propos. Il n'en subsiste malheureusement que le haut, sur lequel on lit encore trois lignes horizontales de texte mal conservées aux extrémités. La ligne 1 présente à la suite l'un de l'autre les noms d'intronisation d'Amenemhat I<sup>er</sup> et de Sésostriis I<sup>er</sup> accompagnés chacun de l'expression *'nh dt* écrite en tout petit. Cependant les deux cartouches ne sont pas introduits par *nsw-bity*, mais par *s3-R'* ! En outre, c'est le même signe ☉ qui est utilisé pour le terme *S3-R'* et pour le mot *R'* entrant dans la composition du nom d'intronisation, avec comme conséquence la suppression de la courbure initiale du cartouche. Aux lignes 2 et 3 subsistent des éléments comparables aux données qui, à la ligne 4 de Louvre C 1, exprimaient la fidélité du serviteur envers ses maîtres: il s'agit de *šmsw n[sw (?)] mr(y).f ḥs(y).[f. n(y)*

<sup>51</sup> Omlin, *Amenemhet I. und Sesostris I.*, p. 71; Murnane, *Coregencies*, p. 2 et n. 6; Berman, *op. cit.*, p. 195.

<sup>52</sup> Delia, *Serapis 5* (1980), p. 52; *Study*, p. 195-6 et 225-226; *BES 4* (1981), p. 66. Amenemhat II est attesté à Tochka non seulement dans la stèle Caire JE 59480 (Engelbach, *op. cit.*, p. 71, n° 6), citée par Delia, mais encore dans la stèle JE 89630, de l'an 4, découverte en 1961 (W.K. Simpson, *Heka-nefer and the Dynastic Material from Toshka and Arminna*, 1963, p. 50-52, fig. 42, pl. XXVI).

<sup>53</sup> Berman, *op. cit.*, p. 195. Voir aussi W.K. Simpson, *MDAIK 16* (1958), p. 309 n. 2; *Heka-nefer*, p. 53 n. 17.



Fig. 6. Stèle de Nésou-Montou (Louvre C 1): emplacement des éléments de filiation.

*st-ib(?)],f, irr(w) ḥsst.f nb(t) [...].* Il se fait que, tout en notant les noms de deux rois à la ligne 1, le rédacteur de la stèle d'Eléphantine n'envisageait quant à lui qu'un seul maître, puisque l'on trouve le pronom suffixe singulier *f* et non le suffixe *.sn* présent dans Louvre C 1<sup>54</sup>. S'il ne faut tenir compte que d'un seul des deux rois cités dans la première ligne, n'est-il pas légitime de penser ici aussi à l'application à Sésostri I<sup>er</sup> de la filiation du type *B s3 A*<sup>55</sup>?

Grammaticalement, l'idée de Graefe se défend donc très bien, même si Elke Blumenthal a répliqué que la filiation du type *B (s3) A* n'était attestée que pour des particuliers, jamais pour des rois, affirmant en outre qu'elle constituerait une atteinte profonde au protocole officiel<sup>56</sup>. La stèle n° 11 du sanctuaire d'Héqa-ib permet certainement de contre-carrer les objections de Blumenthal.

## II. Observations et propositions nouvelles

L'absence de parallèle dans chacune des propositions émises peut toujours être avancée par les opposants comme argument *a contrario*. A défaut de trouver des arguments externes à la stèle Louvre C 1 qui soient infaillibles, le seul recours qui reste à celui qui tente de résoudre l'énigme de la date est d'observer le texte même de Nésou-Montou pour dégager d'éventuels arguments internes à ce texte qui permettraient d'étayer telle ou telle interprétation. A partir d'éléments de mise en page et d'organisation du texte que j'ai pu repérer est née la possibilité de renforcer encore davantage l'interprétation de Graefe.

### 1. La double titulature et les éléments de mise en page

#### a. *s3* dans la double titulature

La proposition de Graefe était donc de lire la double titulature comme une filiation du type *B (s3) A*, «A (fils de) B», le *s3* sous-entendu étant à placer à la ligne 3 devant le nom d'Horus de Sésostri I<sup>er</sup>. Comme il le disait également, le terme *s3* «fils» est bien présent dans le cintre, dans l'expression *S3-R*<sup>r</sup> qui introduit le nom personnel d'Amenemhat et celui de Sésostri.

<sup>54</sup> Habachi, *op. cit.*, p. 39: «Though the prenomen of each, Amenemhet I and Sesostri I, are mentioned in the first line, the person for whom the stela was made, is referred to as if serving one single king, undoubtedly Sesostri I, who is mentioned at the end. The owner is spoken of as the follower who gained the praises of his sovereign».

<sup>55</sup> Habachi ne pense pas à cette solution, mais suppose que le *šmsw* de Sésostri doit avoir vécu déjà sous Amenemhat. C'est pourquoi il songe au père de Sarenpout I<sup>er</sup>, mentionné dans les inscriptions 1, 4, 5 et 6 du sanctuaire d'Héqa-ib.

<sup>56</sup> E. Blumenthal, *ZÄS* 110 (1983), p. 108 en bas. Berman, *op. cit.*, p. 106, et Jansen-Winkeln, *op. cit.*, p. 247, ne font que reprendre le point de vue de Blumenthal. Contrairement à ce qu'affirme Jansen-Winkeln, le pluriel *.sn* de Louvre C 1 est parfaitement compréhensible comme faisant référence à deux rois qui se sont succédés sur le trône.

Je constate, quant à moi, que les deux occurrences de  $S3-R^c$  sont localisées aux deux extrémités de la ligne 3 (fig. 6), de sorte que les deux noms personnels (Amenemhat et Sésostri) se trouvent à l'extrême droite des lignes 3 et 4, tandis que les deux noms d'introduction (Séhétepiibra et Khéperkara) occupent l'extrême gauche des lignes 2 et 3. Cette mise en page est-elle l'œuvre du hasard ou un indice laissé volontairement par le compositeur sur la manière de comprendre la double titulature, en ce sens que le terme  $S3-(R^c)$  unit par deux fois un cartouche d'Amenemhat I<sup>er</sup> au cartouche de Sésostri I<sup>er</sup> qui lui correspond? Pour répondre à cette question, je me propose d'examiner la disposition des éléments de la date sur les documents du Moyen Empire qui en possèdent une en leur sommet<sup>57</sup>.

Lorsqu'on passe en revue ces documents, il apparaît que dans la grande majorité des cas le scribe a pris soin de faire coïncider la fin de la titulature royale avec la fin d'une ligne de texte<sup>58</sup>. Ce n'est pas le cas de Louvre C 1. Certes, quand une ligne unique est utilisée

<sup>57</sup> J'écarte de la discussion les documents qui ne mentionnent pas la date en leur début, celles qui ne mentionnent le nombre des années qu'après la titulature, ainsi que les stèles royales dont le texte ne fournit qu'une titulature accompagnée au plus d'une date.

<sup>58</sup> 1. **Les données chiffrées et la titulature occupent une ligne complète** dans BM 572 (Sés. I<sup>er</sup>, an 39), 827 (Am. III, an 28), 829 (Am. II, an 29); Berlin 1183 (Am. II, an 3), 1190 (Am. II, an 23, avec un cartouche englobant toute la mention du roi); Caïre CG 20025 (Am. II, an 20), 20131 (Am. II, an 3), 20686 (Sés. III, an 15, avec en outre le nom d'Horus sur la corniche), 20733 (Sés. III, an 13); Hanovre 2927 (Am. II, an 12); Leyde V 3 (Sés. I<sup>er</sup>, an 33), V 6 (Am. II, an 9: corniche); Louvre C 167 (Sés. I<sup>er</sup>, an 25), C 170 (Sés. II, an 2), C 243 (Am. II, an 14: corniche); Munich Gl. WAF 35 (Am. II, an 13); El-Houdi 2 (Ment. IV, an 1), 3 (*idem*), 4B (Ment. IV, an 2), 5 (Ment. IV), 18 (Sés. III ?, an 11 + x); Hatnoub 49 (Sés. I<sup>er</sup>, an 31); Hammamat M 17 (Am. II, an 19), M 19 (Am. III, an 19), M 43 (Am. III, an 2), M 104 (Sés. II, an 2), G 70 (Am. III, an 2), G 69 (Sés. III, an 4); de Morgan, *Catalogue*, I, p. 12 n° 53 (Am. III, an 15), p. 17 n° 84 (Sés. I<sup>er</sup>, an 41), p. 19 n° 94 (Sés. I<sup>er</sup>, an 32), p. 24 n° 165 (Sés. II, an 5), p. 24 n° 167 (Am. II, an 13), p. 37 n° 151 (Ment. II, an 1), p. 39 n° 169 (Am. II, an 6); Sinaï 23 (Am. II, an 2), 24 (Am. II, an 2), 25 (Am. II, an 2), 28 (Am. III, an 42), 29 (Am. III, an 42), 33 (Am. IV, an 6)...

2. **Elles occupent deux lignes complètes**, avec parfois un cartouche entourant la seconde ligne (références en italiques), dans Alnwick 1932 (*Sés. I<sup>er</sup>, an 13*); BM 575 (Sés. III, an 7), 578 (Sés. II, an 6), 583 (Am. II, an 19), 828 (*Am. II, an 3*); Berlin 1192 (Sés. I<sup>er</sup>, an 14), 1199 (Sés. I<sup>er</sup>, an 34); Detroit coll. Fischer, Amon-Ouser (Am. II ?, an *////*); Caïre CG 20026 (*Sés. I<sup>er</sup>, an 10*), 20515 (*Sés. I<sup>er</sup>, an 10*), 20542 (*Sés. I<sup>er</sup>, an 24*), 20773 (Sés. III, an 13); Leyde V 2 (*Sés. I<sup>er</sup>, an 9*), Los Angeles A 5141.50.876 (*Sés. I<sup>er</sup>, an *////**), Louvre C 4 (*Am. II, an 8*), C 166 (*Sés. I<sup>er</sup>, an 17*), C 172 (Am. II, an 3); El-Houdi 1 (Ment. IV, an 1), 14B (Sés. I<sup>er</sup>, an 24), 15 (Sés. II, an 16 ?), 16 (Am. II, an 13), 17 (Am. II, an 13), 21 (Am. IV, an 2), 25 (Sobekhotep IV, an 6), 147 (Sés. I<sup>er</sup>, an 28), 155 (Sobekhotep IV, an 6); Hammamat M 42 (Am. III, an 20: le début de la ligne 3 doit à mon avis être corrigé en  $\overline{\text{H}}$ , attesté également dans M 43), M 47 (Sés. III, an 14), M 48 (Am. III, an 19), M 96 (Am. III, an 3), M 192 (Ment. IV, an 2); *Beni Hasan*, I, pl. VIII (Sés. I<sup>er</sup>, an 43); Sinaï 26 (Am. III, an 30), 30 (Am. III, an 43), 34 (Am. IV, an 6), 35 (Am. IV, an 6), 47 (Am. II, an 24), 51 (Am. II, an 38), 54 (Am. III, an 45), 57 (Am. IV, an 6)...

3. **Elles occupent de 3 à 5 lignes complètes** dans BM 257 (Sés. II, an 6); Caïre CG 20541 (Am. II, an 2, avec *hr st Hr nt 'nh(w)* complétant la ligne 4), JE 89630 (Am. II, an 4); UC 10712 (Am. I<sup>er</sup> ?, an 28); El-Houdi 6 (Sés. I<sup>er</sup>, an 17 ?), 7 (Sés. I<sup>er</sup>, an 20), 9 (Sés. I<sup>er</sup>, an 22), 11 (Sés. I<sup>er</sup>, an 22), 13 (Sés. I<sup>er</sup>, an 28), 14A (Sés. I<sup>er</sup>, an 20), 20 (Am. III, an 28), 22 (Sobekhotep IV, an 6), 146 (Sés. I<sup>er</sup>, an 28), 153 (Sés. I<sup>er</sup>, an 20), 154 (Sés. I<sup>er</sup>, an 23 ?); Hammamat M 108 (Am. III, an 19), G 54 (Ment. IV, an 2); Sinaï 27 (Am. III, an 41), 46 (Am. III, an 20)...

Les données chiffrées et la titulature se répartissent en petites colonnes dans le cintre des stèles BM 577 (Am. III, an 25) et el-Houdi 149 (Am. III, an 11). Les données chiffrées surmontent la titulature disposée en un quadrat dans Hammamat M 123 = G 64 (Sés. I<sup>er</sup>, an 16). Louvre C 2 a sa date (Sés. I<sup>er</sup>, an 9) placée au centre des huiles sacrées, dans le cintre.

L'inscription des stèles d'Ankhou et d'Amény au Ouadi-Gaouasis (Sayed, *RdE* 29 (1977), p. 159-173), du règne de Sésostri I<sup>er</sup>, est trop détériorée pour qu'on puisse en tirer des conclusions.

Stèles et inscriptions dont la fin de la date...

Stèles et inscriptions dont la première ligne comporte...

	les données chiffrées, <i>hr hm n</i> et le début de la titulature		coïncide avec la fin d'une ligne		ne coïncide pas avec la fin d'une ligne	
	les données chiffrées et <i>hr hm n</i>	les données chiffrées uniquement	2 lignes (cf. note 58, 2°)	3 lignes et + (cf. note 58, 3°)	2 lignes	3 lignes et +
-Alnwick 1932 (SI, 13) -Berlin 1192 (SI, 14) -Caire CG 20026 (SI, 10) -Leyde V 2 (SI, 9) -Londres BM 828 (AII, 3) -Louvre C 172 (AII, 3) -Amnon-ousser (AII?, III) -Béni Hasan n° 2 (SI, 43)	-Caire CG 20515 (SI, 10) -Los Angeles (SI, III) -Louvre C 166 (SI, 17) -El-Houdi 16, 17 (AII, 13) -El-Houdi 21 (AIV, 2) -Sinai 30 (AIII, 43) -Sinai 34 et 57 (AIV, 6)	-Hamm. M 48 (AIII, 19) -Hamm. M 96 (AIII, 3) -Hamm. M 192 (Ment.IV, 2) -El-Houdi 15 (SII, 16?) -El-Houdi 147 (SI, 28) -Sinai 26 (AIII, 30)	-Berlin 1199 (SI, 34) -El-Houdi 14B (SI, 24) -El-Houdi 25 et 155 (Sobekhotep IV, 6) -Sinai 47 (AII, 24) -Sinai 54 (AIII, 45) -Louvre C 4 (AII, 8) -Hamm. M 42 (AIII, 20) -Hamm. M 47 (SIII, 14) -El-Houdi 1 (Ment. IV, 1)	-Caire CG 20542 (SI, 24) -Caire CG 20773 (SIII, 13) -Londres BM 575 (SIII, 7) -Hamm. M 42 (AIII, 20) -Hamm. M 47 (SIII, 14) -El-Houdi 1 (Ment. IV, 1)	-Caire CG 20536 (AIII, 1) -Londres BM 567 (AII, 13) -Londres BM 852 (SIII, 8) -Londres BM 1290 (AIII, 9) -El-Houdi 19 (AIII, 20) -de Morgan, I, p. 27 n° 211 (AIII, 24)	-Louvre C 1 -Louvre C 3 (SI, 9)
-Caire CG 20541 (AII, 2) -Londres UC 10712 (AI, 28) -Louvre C 2 (SI, 9) -Hamm. G 54 (Ment.IV, 2) -El-Houdi 6 (SI, 17?) -El-Houdi 9 (SI, 22) -El-Houdi 11 (SI, 22) -El-Houdi 13 (SI, 28)	-Caire JE 89630 (AII, 4) -Londres BM 257 (SII, 6) -El-Houdi 22 (Sobekhotep IV, 6)	-El-Houdi 20 (AIII, 28) -El-Houdi 146 (SI, 28) -El-Houdi 153 (SI, 20) -El-Houdi 154 (SI, 23?) -Sinai 27 (AIII, 41) -Sinai 46 (AIII, 20)	-Hamm. M 108 (AIII, 19) -El-Houdi 7 (SI, 20) -El-Houdi 14A (SI, 20)	-Sinai 118 (AIV, 4)	«SÉRIE A»	«SÉRIE B»

Fig. 7. Classification des dates réparties en plus d'une ligne, dans les inscriptions du Moyen Empire.

pour la titulature (précédée ou non de la mention de l'année), il arrive parfois que celle-ci n'occupe pas la totalité de cette ligne<sup>59</sup>; mais quand une date munie d'une titulature s'étend sur plusieurs lignes, comme dans le cas de Louvre C 1, il est assez rare que sa fin ne coïncide pas avec la fin de la dernière ligne qui lui est consacrée.

J'ai relevé jusqu'à présent dix documents qui offrent la même particularité que la stèle de Nésou-Montou (voir fig. 7). Ils peuvent être classés en deux séries bien distinctes:

Série A. Dans la première série sont regroupés des documents qui se caractérisent par une *volonté générale de resserrer le texte au maximum*: cette volonté est notamment manifeste dans la première ligne de l'inscription où, après les données chiffrées, le graveur de chaque stèle a tenu à placer non seulement l'expression *hr hm n*, mais encore plusieurs signes du début de la titulature. La date la plus haute relevée dans cette série A est l'an 13 d'Amenemhat II, les rois les plus souvent cités étant Sésostri III et Amenemhat III:

- la stèle BM 567 (Amenemhat II, an 13), où *h̄tp-d̄i-nsw Ws̄ir nb (D̄dw)* prend place à la fin de la ligne 2 après *d̄i 'nh̄ d̄t r nh̄h*<sup>60</sup>;
- la stèle de l'an 5 de Sésostri III découverte à Ezbet Rushdi<sup>61</sup>, où le *'nh̄ d̄t* est reporté à la ligne 3;
- la stèle BM 852 (Sésostri III, an 8), où *w̄d hm̄ f n wr-30-Šm̄'w 'Imny* se lit après le *'nh̄ d̄t* de la ligne 2;
- la stèle Caire CG 20536 (Amenemhat III, an 1), où la ligne 2 se termine par le début de l'appel aux vivants;
- la stèle BM 1290 (Amenemhat III, an 9), où *h̄tp-d̄i-nsw* prend place à la fin de la ligne 2 après *'nh̄ d̄t r nh̄h*;
- la stèle El-Houdi 19 (Amenemhat III, an 20), où *h̄tp-d̄i-nsw Ws̄ir nb D̄dw* prend place à la fin de la ligne 2 après *'nh̄ d̄t*;
- l'inscription de MORGAN, *Catalogue*, I, p. 27 n° 211 (Amenemhat III, an 24), où quelques signes concluent la ligne 2;
- la stèle Sinaï 118 (Amenemhat IV, an 4), où *h̄tp-d̄i-nsw* prend place à la fin de la ligne 2 après *'nh̄ d̄t* (seule l'expression *hr hm̄ n* prend place derrière la date, à la première ligne);
- la stèle El-Houdi 24 (Sobekhotep IV, an 6), où *h̄tp-d̄i-nsw* prend place à la fin de la ligne 3 après *'nh̄ d̄t r nh̄h*.

<sup>59</sup> Caire CG 20518 (Sésostri I<sup>er</sup>, an 7); New York MMA 12.184 (Sésostri I<sup>er</sup>, an 17); Caire CG 20140 et Louvre C 5 (Amenemhat III, an 1).

<sup>60</sup> Sur cette stèle, le texte couvre la presque totalité de la surface disponible, laissant à peine l'espace nécessaire à la représentation figurée d'Amenemhat.

<sup>61</sup> S. Adam, *ASAE* 56 (1959), p. 216 et pl. IX.

**Série B.** Deux documents seulement composent ma seconde série: la stèle Louvre C 1, qui fait l'objet de ma recherche, et la stèle Louvre C 3 de Méry, datée de l'an 9 de Sésostri I<sup>er</sup> et qui appartenait selon Simpson à la même chapelle abydénienne que Louvre C 1 (ANOC 6). La double titulature de Louvre C 1 «déborde» sur la quatrième ligne, qui se poursuit et s'achève par *B3k.sn m3<sup>c</sup> mrr(w).sn ḥss(w).sn, irr(w) ḥsst.sn nbt m ḥrt hrw nt r<sup>c</sup> nb, im3ḥ(w) nb im3ḥt*. On remarque sur Louvre C 3 la même disposition que sur Louvre C 1, mais avec une titulature et une ligne en moins: la troisième ligne est complétée par *B3k.f m3<sup>c</sup> n(y) st-ib.f, irr(w) ḥsst.f nbt m ḥrt hrw nt r<sup>c</sup> nb, im3ḥ(w)*, le *nb im3ḥ* étant reporté au début de la ligne suivante. Faisant abstraction du fait particulier que la stèle de Nésou-Montou possède une double titulature, on peut établir que seule la stèle Louvre C 3 possède pour la titulature royale qui suit les données chiffrées une disposition semblable à celle de Louvre C 1<sup>62</sup>. Ces deux stèles sont antérieures aux documents de la série A et offrent une excellente facture, comme la plupart des stèles privées de cette époque «classique» que constitue le règne de Sésostri I<sup>er</sup>. Louvre C1 et Louvre C 3 présentent une première ligne bien aérée qui comprend uniquement les données chiffrées de la date, sans la formule *ḥr ḥm n* ni la titulature royale qui sont reportées à la ligne 2, contrairement à ce qu'on remarque sur les stèles de la série A. *C'est que le compositeur des deux stèles du Louvre n'a pas voulu resserrer au maximum le texte dans le but de gagner de la place.*

Ainsi donc, la disposition particulière des deux occurrences de *S3-R<sup>c</sup>* dans la double titulature de Louvre C 1 (fig. 6) peut donc très bien ne pas être l'œuvre du hasard. Ceci est d'autant plus vrai que le compositeur du texte avait toutes les possibilités de faire correspondre, comme c'était l'habitude à l'époque de Sésostri I<sup>er</sup>, la fin des éléments de titulature avec la fin d'une ligne. S'il avait pris le parti de la disposer sur trois lignes, il aurait pu par exemple placer l'expression *ḥr ḥm n* juste après la date à la ligne 1<sup>63</sup>, écrire le terme *m3wt* des deux noms d'Horus sans le *ḥ* qui d'ailleurs est omis dans les deux noms de Nebty, supprimer le *mi R<sup>c</sup>* dans les deux *'nh mi R<sup>c</sup> dt*, ou même omettre le nom de Nebty.

<sup>62</sup> Notons que dans la stèle El-Houdi 14A, la titulature est répartie en quatre lignes complètes et est suivie à la cinquième ligne de *B3k.f m3<sup>c</sup> n(y) st-ib.f...* On remarque que *S3-R<sup>c</sup>* (fin de la ligne 3) a été séparé du cartouche (*Snwsrt*) (début de la ligne 4), comme dans Louvre C 1. Mais, alors que la stèle du Louvre est une belle stèle abydénienne de 89 cm de large, la stèle d'el-Houdi est un texte rédigé lors d'une expédition aux carrières d'améthyste sur un bloc de pierre de largeur variable, très étroit en son sommet. Notons également que Caire CG 20541 (Am. II, an 2) offre une date et une titulature de quatre lignes, dans laquelle le cartouche (*'Imnmḥst*) a été coupé en deux: rien de tel n'est observable dans Louvre C 1.

<sup>63</sup> Pour les stèles où la date et la titulature sont organisées en deux lignes minimum (voir fig. 7):

1. **Les données chiffrées apparaissent isolément à la ligne 1** dans Alnwick 1932; Caire CG 20026, 20541; Leyde V 2; Londres BM 828; UC 10712; Louvre C 1, C 3, C 172; stèle d'Amon-Ouser (*JEA* 51 (1965), pl. XIV); El-Houdi 6, 9, 11, 13, 15, 20, 146, 147, 149, 153, 154; *Beni Hasan*, I, pl. VIII; Hammamat M 48, M 96, M 192, G 54; Sinai 26, 27, 46.

2. **Elles sont accompagnées, à la ligne 1, de ḥr ḥm n seul** dans Caire CG 20515, JE 89630; Londres BM 257; Louvre C 166; El-Houdi 16, 17, 21, 22; Sinai 30, 34 (?), 57, 118. C'est aussi le cas, me semble-t-il, dans Los Angeles A 5141.50-

Si la place des deux *S3-R'* dans la date de Nésou-Montou n'est pas le fait du hasard, elle peut très bien répondre, selon moi, à une volonté particulière de mise en page permettant d'associer deux par deux les cartouches royaux du père et du fils, de façon à fournir la clé de lecture de la double titulature. Ce qui permet de soutenir cette idée est que d'autres éléments significatifs de l'inscription de Nésou-Montou font également l'objet d'une savante mise en page...

*b. Les signes  $\text{𓆎}$  ms et les signes  $\text{⊖}$  et  $\text{⋈}$  verticaux*

Ma deuxième observation concerne les signes  $\text{⊖}$  et  $\text{⋈}$  disposés verticalement. Ce n'est certes pas une caractéristique propre à la stèle de Nésou-Montou, mais, tandis que la disposition verticale n'est attestée qu'une ou deux fois maximum dans les autres documents relevés par Polotsky<sup>64</sup>, la stèle Louvre C 1 (fig. 6) l'offre à sept reprises.

Lorsqu'on prolonge verticalement vers le haut les signes  $\text{⊖}$  de chacun des *imy-r mš'* (lignes 5 et 16), on remarque qu'ils délimitent une colonne centrale dans laquelle prennent place non seulement quatre des cinq signes  $\text{⋈}$  verticaux que comporte le texte, mais encore les quatre occurrences du terme  $\text{𓆎}$  *mswt* qui apparaissent dans la titulature. Or il se fait que la cinquième et dernière occurrence d'un  $\text{⋈}$  vertical, la seule qui soit à l'extérieur de la colonne centrale délimitée par les  $\text{⊖}$  verticaux, figure à la fin de la ligne 16 dans l'expression *ms.n* introduisant le nom de Khémou, la mère de Nésou-Montou.

Est-ce l'œuvre du hasard ou bien réellement les signes  $\text{⊖}$  et  $\text{⋈}$  verticaux auraient-ils pour objet d'attirer l'attention sur l'ensemble des signes  $\text{𓆎}$  *ms* que comporte le texte principal, en plus du fait de marquer de façon spéciale les occurrences du titre *imy-r mš'*? Si tel est le cas, avec ce qu'on a dit précédemment sur les occurrences de *s3*, tous les termes de filiation contenus dans le texte feraient l'objet d'une attention particulière.

Plus déterminante est ma troisième observation...

*c. Les ink de l'autobiographie*

Un examen rapide du texte principal permet de diviser celui-ci en trois parties distinctes (fig. 8). Il y a tout d'abord le cintre, qui comprend quatre lignes de grands hiéroglyphes

876, où il convient de restituer <sup>(1)</sup>[*Rnpt*]-*sp* [...] *hr* [*hm n*] <sup>(2)</sup>([*'nh Hr 'nh*]-*mswt*, *nsw-bity Hprk3R'*, *mry Wsir* [*'nh*] *dt*), contrairement à l'avis de R.O. Faulkner, *JEA* 38 (1952), p. 4, qui proposait <sup>(1)</sup>[*Rnpt*] *sp* [...] *hr* [*Hr 'nh*]-*mswt*] <sup>(2)</sup>([*Nbty 'nh*]-*mswt*, *nsw-bity Hprk3r'*, *mry Wsir* [*hks*] *dt*). Récemment, M. Lichtheim, *Ancient Egyptian Autobiographies*, 1988, p. 90, reprenait la restitution de Faulkner, en ajoutant cependant l'indispensable *hm n* devant le nom d'Horus, ce qui donnait un nombre de signes trop important pour la fin de la ligne 1 et légitime ma restitution.

3. Elles sont suivies, à la ligne 1, de *hr hm n* et du début de la titulature dans Berlin 1199; Caïre CG 20536, 20542, 20773; Londres BM 567, 575, 852, 1290; Louvre C 4; El-Houdi 1 (sans *hr hm n*), 7, 14, 19, 24, 25, 155; Hammamat M 42, M 47, M 108; Sinai 47, 54; stèle de l'an 5 de Sésoustris III découverte à Ezbet Rushdi; de Morgan, *Catalogue*, I, p. 27 n° 211.

<sup>64</sup> Voir ci-dessus, note 12.

mentionnant la date, la double titulature et l'expression de la dévotion de Nésou-Montou envers les deux rois. Ensuite, les hiéroglyphes sont plus petits et l'on ne parle plus que du roi au singulier. La seconde partie comporte les lignes 5 à 14 et contient les titres, épithètes et qualités de Nésou-Montou; la ligne 5 commence avec *rh-nsw* et les éléments habituels de la titulature des grands personnages (*r-p't h3ty- htmty-bity smr w'ty*). Enfin, la troisième partie comporte les deux dernières lignes et présente la formule *htp-di-nsw*.

Dans quelques documents de l'époque de Sésostri I<sup>er</sup> qui comportent une autobiographie d'une certaine longueur, on remarque l'emploi répété du pronom *ink*<sup>65</sup>. En outre, dans la stèle Londres BM 581, *ink* apparaît comme l'élément essentiel de la mise en page du texte<sup>66</sup>. L'autobiographie de Nésou-Montou (lignes 5-14) contient également une mise en page remarquable des quatre *ink* qu'elle comporte: ils apparaissent à égale distance (deux lignes) le long d'une diagonale qui relierait la fin de la ligne 5 au début de la ligne 14 (voir fig. 8).

Cette mise en page ne peut absolument pas être due au hasard, car on a chaque fois de façon incontestable 8 éléments dans les intervalles entre chaque paire d'*ink*. De plus, le scribe a dû agir sur l'un ou l'autre de ces éléments pour donner à chaque série d'épithètes une longueur adéquate. Ainsi, la première série d'épithètes, qu'il devait placer entre les *ink* des lignes 6 et 8 a été raccourcie grâce à la suppression des pronoms suffixes *.i* (𓂏) de la première personne du singulier (6 absences), tandis que ces pronoms sont tous notés dans la deuxième série d'épithètes (3 présences). En fait, un septième pronom suffixe *.i* (𓂏) a quand même été écrit dans la première série d'épithètes, celui qui est présent dans *Rdi.n.f h3y.i r i3t tn* à la fin de la ligne 7. Cette notation, loin de contredire mon observation, ne fait que la renforcer, car la taille réduite et la localisation du signe 𓂏 permettent de supposer que ce pronom — ainsi que les 𓂏 du prospectif — avait d'abord été omis par le scribe, et qu'il fut rajouté par après pour assurer toute l'intelligibilité du verbe qui dépend de *Rdi.n.f*.

Quant à la deuxième série d'épithètes, située entre les *ink* des lignes 8 et 10, il fallait au contraire l'allonger. Le scribe dut non seulement noter tous les pronoms 𓂏, mais encore chercher d'autres artifices, comme l'ajout à l'extrême fin de cette série d'un mot tout à fait inutile à la compréhension: le terme *wnt*<sup>67</sup>. Celui-ci permet d'«étirer» le *ink* jusqu'à la

<sup>65</sup> Voir notamment la stèle de Montou-ouser (New York MMA 12.184), datée de l'an 17 de Sésostri I<sup>er</sup> (W.C. Hayes, *Scepter*, I, 1953, p. 298, fig. 195), où *ink* apparaît onze fois: col. 4, 5, 8, 10, 11, 13 (2 fois), 14, 15 (2 fois) et 16 (voir aussi M. Lichtheim, *Ancient Egyptian Autobiographies*, 1988, p. 105 n. 2). *ink* apparaît encore neuf fois dans les colonnes 227 à 231 de la tombe du nomarque d'Assiout Djéfay-Hapi; quatre fois dans la stèle Londres UC 14333 du nomarque d'Armant Mentouhotep, aux lignes 2 (2 fois), 6 et 7.

<sup>66</sup> Stèle de l'*imy-r hntwy* Antef (ANOC 5.2), datable grâce à BM 572 = ANOC 5.1 (Sés. I<sup>er</sup>, an 39). Le terme *ink* revient vingt fois au sommet des vingt colonnes présentant les qualités d'Antef.

<sup>67</sup> Gardiner, *Eg. Gr.*, § 127.4.

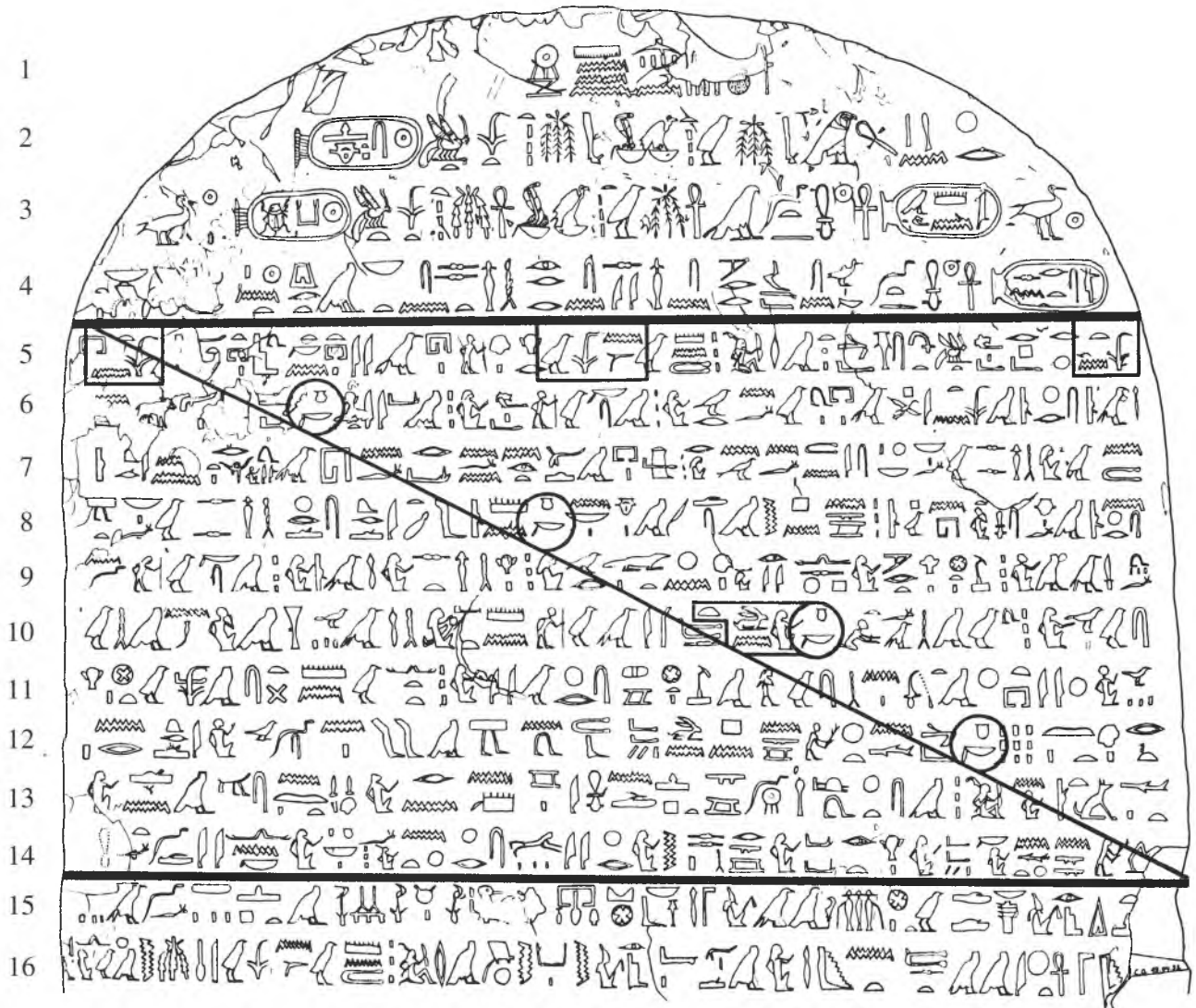


Fig. 8. Stèle de Nésou-Montou (Louvre C 1): mise en page des *ink* et des *nsw*.

diagonale, *ink* recevant ici — et ici seulement! — le déterminatif  $\overline{\text{nk}}$ . Semblablement, à la fin de la ligne 6, si le mot *ht* a été écrit en tout petit, c'est à mon avis pour permettre de placer en bonne position sur la diagonale le premier des quatre *ink*.

AUTOBIOGRAPHIE DE NÉSOU-MONTOU (LIGNES 5-14)

**A. Avant le premier  $\overline{\text{INK}}$**

- |  |  |
|--|--|
| 1. <i>Rḥ-nsw,</i>                            | Le courtisan royal,                                |
| 2. <i>r-p<sup>c</sup>t ḥṣty-<sup>c</sup></i> | le noble prince,                                   |
| 3. <i>ḥtmty-bṯty smr-w<sup>c</sup>ty</i>     | le chancelier royal et compagnon unique,           |
| 4. <i>imy-r mš<sup>c</sup></i>               | le général   |
| 5. <i>Nsw-Mntw,</i>                          | Nésou-Montou,                                      |
| 6. <i>ḥry-tp,</i>                            | le chef,   |
| 7. <i>smsw ḥṣyt,</i>                         | l'aîné du portique,                                |
| 8. <i>tkn(w) st,</i>                         | celui qui approchait le trône,                     |
| 9. <i>mty m pr-nsw</i>                       | le contrôleur dans le domaine du roi               |
| 10. <i>ṣ šḥr m ṯpṣ-nsw,</i>                  | dont l'avis était important dans le cabinet royal, |
| 11. <i>iw n.f wrw m ksw,</i>                 | devant qui les grands venaient en se prosternant,  |
| 12. <i>ḥṣtyw-<sup>c</sup> m dīy ḥr ht.</i>   | et les princes en se plaçant sur le ventre.        |

**B. Intervalle entre  $\overline{\text{INK 1}}$  et  $\overline{\text{INK 2}}$**

- |   |   |
|---|---|
| 1. $\overline{\text{INK}}$ <i>w<sup>c</sup>(w) Kṣ-n-Mntw,</i> | J'étais le seul (à être appelé) «le Taureau de Montou»,   |
| 2. <i>ḥssw nb.f r<sup>c</sup> nb.</i>                         | quelqu'un que son maître louait chaque jour.              |
| 3. <i>Sitn.n.f n.(i) wrw ḥ</i>                                | Il (m)'a rendu hostiles (?) les grands du palais          |
| <i>m-bṣḥ,</i>   | en (sa) Présence,   |
| 4. <i>n ṯrt.n.f n.(i).</i>                                    | à cause de ce qu'il a fait pour (moi).                    |
| 5. <i>Rdī.n.f ḥṣy.ī r ṯṣt tn,</i>                             | Il a fait en sorte que j'accède à cette fonction,         |
| 6. <i>n ṯkr n šḥr.(i) m ṯb.f.</i>                             | parce qu'il croyait en l'excellence de (mon) avis.        |
| 7. <i>Smī.t(w) n.(i) ḥpw n tṣ pn</i>                          | On (me) faisait rapport (concernant) les lois de ce pays, |
| 8. <i>n mds.(i) m ṯb nb.(i).</i>                              | car (mon) maître pensait que (j') étais pointilleux.      |

**C. Intervalle entre  $\overline{\text{INK 2}}$  et  $\overline{\text{INK 3}}$**

- |   |  |
|---|--|
| 1. $\overline{\text{INK}}$ <i>mn w<sup>c</sup>rt,</i> | J'étais quelqu'un au pied ferme,               |
| 2. <i>ṯkr šḥr,</i>                                    | à l'avis excellent,                            |
| 3. <i>ḥssw nb.f šmwt.f,</i>                           | quelqu'un dont le maître louait les démarches, |
| 4. <i>dṣmw Wṣst ḥr mrt.ī,</i>                         | les troupes de Thèbes m'appréciant,            |

5. — *N-sp iry.î tp-ḥnt* — — Jamais je n'ai fait d'exemple de cruauté (?)<sup>68</sup> —  
 6. *wrw ḥr ḥst.î*, les grands me louant,  
 7. *³w m ksw*, les grands s'inclinant,  
 8. *ndsw iw(w) m ḥf³t*. les nédjésou venant prosternés.

#### D. Intervalle entre 'INK 3 et 'INK 4

1. 'INK *WNT ts i³w*, J'étais le soutien du vieillard,  
 2. *mn't ḥ³w*, la nourrice des enfants,  
 3. *wḥm nmḥw*, le porte-parole des orphelins,  
 4. *ḥ(w)yt ḥmt n ḥsw* l'abri chaud pour celui qui avait froid,  
 5. *m W³st*<sup>69</sup> dans Thèbes,  
 6. *iw shryw* l'«île» des dirigeants,  
 7. *iwtt mnt.s m Šm'w* qui n'a pas sa semblable dans la Haute-Egypte,  
 8. *ḥrt-tp pdwt psd*. la souveraine des Neufs Arcs.

#### E. Après le dernier 'INK

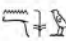


1. 'INK *w'(w) Nḥt-n-t³-pn*, J'étais le seul (à être appelé) «le Champion de ce pays»,  
 2. *wn 'wy tbn šm'wy*, quelqu'un aux bras rapides et aux jambes alertes (?),  
 3. *nds ikr n r-ḥt*. un homme d'armes excellent.  
 4. *tsm.t(w) n.î (?) mš' m shṭ*. L'armée me fut fidélisée (?) lors d'un siège (?).  
 5. *ḥd t³ ḥtp n.(i) dmî*, A l'aube la ville se rendit à moi  
 6. *ndr.n.î d³d³ n pdt*, après que j'eus pris la tête de la troupe  
 7. *sšm.n.î 'ḥ³ n t³wy*, et conduit le combat des Deux Terres,  
 8. *nḥt.k(w)î*, étant victorieux,  
 9. *'wy.î ḥr irt dd.î r t³*. mes bras faisant (tant de butin que) j'(en) jetais à terre (?).  
 10. *ssh.n.î ḥr(w)yw* J'ai détruit les ennemis  
 11. *shṛ.n.(i) ḥft(y)w nw nb.î*. et fait tomber les opposants de mon maître.  
 12. *nn ky dd.t(y).f(y) [mitt]*. Il n'y en a pas d'autre qui puisse dire [la même chose].

#### d. Les nsw de la ligne 5

Ma quatrième et dernière observation, comme la précédente, concerne la mise en valeur de la personnalité de Nésou-Montou (cf. fig. 8).

<sup>68</sup> D'après K. Sethe, *Erläuterungen*, 1924, p. 130; J.M.A. Janssen, *De traditioneele egyptische autobiografie vóór het Nieuwe Rijk*, 1946, VI H 62. Faulkner, *Dictionary*, p. 297, traduit par «act of tyranny (?)».

<sup>69</sup> J'ai isolé l'expression, car elle porte sur l'ensemble des quatre qualificatifs. Suivent trois appositions au nom Ouaset.

Lorsqu'on examine la ligne 5, on s'étonne d'abord de ce que les titres *r-p<sup>t</sup> h3ty-<sup>c</sup> htmty-bity smr-w<sup>t</sup>y* soient précédés du titre *rh-nsw* chez Nésou-Montou, chose qui à ma connaissance n'est pas attesté par ailleurs. On remarque ensuite la position centrale du nom *Nsw-Mntw*, et plus précisément du terme  *nsw* entrant dans la composition de ce nom propre. Enfin, lorsqu'on aperçoit que la même ligne 5 s'achève par *pr-nsw*, on peut, me semble-t-il, conclure à un placement volontaire de deux termes  *nsw* aux extrémités de la ligne, avec au centre *Nsw-(Mntw)*, le général qui a servi sous deux rois. Il est vraisemblable que, dans cette mise en page particulière, les  *nsw* sont censés représenter l'un Amenemhat I<sup>er</sup>, l'autre Sésostri I<sup>er</sup>.

#### e. Synthèse des observations


Les observations qui viennent d'être faites sur la mise en page de l'inscription de Louvre C 1 concernent une série de termes limitée et significative: d'une part, les termes marquant la filiation (*s3*, *ms.n* et *mswt*); d'autre part, des termes désignant Nésou-Montou et les rois sous lesquels il a servi. La mise en évidence de ces termes repose vraisemblablement sur la volonté de faire passer un message particulier, qui pourrait être la formulation de la fidélité de Nésou-Montou envers Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésostri I<sup>er</sup>, ou plus précisément envers Sésostri, le digne fils et successeur du roi Amenemhat. On sait par la littérature contemporaine que la succession de Sésostri à son père fut difficile: après l'assassinat d'Amenemhat, il a failli être écarté du trône par les personnes dont Sinouhé entendit fortuitement les propos (R 22-27). Peut-être Nésou-Montou eut-il un rôle important durant cette crise politique?

La double titulature, disposée suivant la formule de filiation *B (s3) A*, n'est à mon avis qu'un jeu de mise en page parmi d'autres. Je ne crois pas que l'on puisse parler, comme le fait Blumenthal, d'une «tiefen Eingriff in das offizielle Protokoll» si la filiation *B (s3) A* est utilisée dans un sens qui n'est pas défavorable à Sésostri I<sup>er</sup>: son rôle est de rendre manifeste la légitimité de Sésostri I<sup>er</sup> comme successeur de son père. C'est assurément dans le même but qu'a été rédigé, après l'avènement de Sésostri I<sup>er</sup>, l'Enseignement ou «Testament» d'Amenemhat<sup>70</sup>.


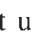

Tout porte à croire que Nésou-Montou fut un personnage suffisamment important et suffisamment proche du roi pour qu'il lui soit loisible de présenter d'une façon quelque peu originale la titulature royale sur sa stèle d'Abydos, d'autant plus que cette stèle n'a rien d'un document officiel. Aux multiples fonctions et appellations énumérées par Nésou-Montou dans son autobiographie s'ajoute l'expression utilisée dans la stèle Berlin ÄGM

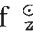
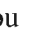
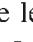
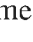
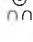
<sup>70</sup> Voir notamment J.L. Foster, *JEA* 67 (1981), p. 36-47.

26/66<sup>71</sup>, dressée à Abydos en l'honneur du héraut Ipouy: Nésou-Montou y est représenté en train de faire l'adoration aux dieux locaux, tandis qu'Ipouy est désigné comme *B3k.f m3' n(y) st-ib.f, irr(w) ḥsst.f nbt m hr[t hrw nt r' nb]*. Dans cette expression utilisée comme variante de *rḥ-nsw m3' n(y) st-ib.f (...)*, le pronom suffixe *f* ne désigne qu'exceptionnellement une personne autre que le roi<sup>72</sup>.

Deux éléments de la date de Louvre C 1 restent encore énigmatiques à ce stade de la recherche: l'année précise du règne de Sésostri I<sup>er</sup> que cache l'«an x + 4» et le signe composite  qui suit le nom de la saison Chémou à la première ligne. Commençons par ce dernier.

## 2. Hypothèses concernant le signe composite <sup>73</sup>

Une explication de ce signe a été proposé par Rudolf Anthes et Kurt Sethe: le signe  serait utilisé pour , qui ne serait qu'une variante de  comme déterminatif de *šmw*<sup>74</sup>. Au niveau du sens, Sethe propose «Tag 1 des betreffenden Monats?», suivi par Blumenthal<sup>75</sup>.

De fait, le déterminatif  ou  existe sous les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> dynasties (Gardiner, N 23) et il est attesté non seulement après *rk*<sup>76</sup>, *tr*<sup>77</sup>, *dw*<sup>78</sup> et *ḥ'w*<sup>79</sup>, mais encore après le nom d'une saison, en l'occurrence Akhet, dans les dates de deux documents du règne de Sésostri I<sup>er</sup>: l'inscription de la tombe d'Amény à Béni Hasan (fig. 9) et la stèle Louvre C 166 (fig. 10). Dans ces dates, il est clair que le signe  ne signifie pas «premier jour», comme Sethe le supposait en ce qui concerne Louvre C 1. Dans la date de C 166, il est également clair que  n'est pas un idéogramme signifiant «jour», puisque ce signe est suivi de .

<sup>71</sup> Voir ci-dessus, note 4.

<sup>72</sup> Voir Caire CG 20531 (Am. II); Londres BM 574 (Am. II); UC 14334; Louvre C 3 (Sés. I<sup>er</sup>); El-Hudi 6, 7, 9, 10, 12, 13, 143, 145, 146, 147, 153 et 154 (Sés. I<sup>er</sup>); Hammamat M 87, M 123 = G 64, G 66. *BIFAO* 88 p. 83-93 (Sés. I<sup>er</sup>); Qubbet el-Haoua 36 (Sés. I<sup>er</sup>)... Dans El-Houdi 154, *B3k.f m3'* se conçoit peut-être par rapport au vizir Antef(oqer ?). L'expression *B3k.f m3'* est employée par référence au général en chef Amény dans ANOC 2.2 et 2.3.

<sup>73</sup> Dans ce paragraphe, les signes hiéroglyphiques et hiératiques sont tous à lire de droite à gauche.

<sup>74</sup> R. Anthes, *Die Felseninschriften von Hamub*, 1928, p. 24; K. Sethe, *Erläuterungen zu den aegyptischen Lesestücken*, 1927, p. 129.

<sup>75</sup> Sethe, *op. cit.*, p. 129. Blumenthal, *op. cit.*, p. 106: «Jahr (*sic* Tag) 1 (?), 4. Monat der Hitzezeit, Jahr x + 4 Amenemhets I».

<sup>76</sup> XII<sup>e</sup> dyn.: stèle Leyde V 3 d'Antefoqer (Sés. I<sup>er</sup>, an 33, ligne 4); Béni Hasan n° 2 (Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. VIII, col. 19). Voir aussi Hatnoub 31, graffito de Djéhouty-nakht V.

<sup>77</sup> XII<sup>e</sup> dyn.: tombe de Sénét, mère d'Antefoqer, règne de Sés. I<sup>er</sup> (TT 60: N. de G. Davies, *Antefoqer*, pl. XII et peut-être également pl. XXIX; tombe d'Oukhotep à Meir (B 4: Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, III, pl. XVI).

<sup>78</sup> XII<sup>e</sup> dyn.: tombe de Sénét, mère d'Antefoqer, règne de Sés. I<sup>er</sup> (TT 60: N. de G. Davies, *Antefoqer*, pl. VIII).

<sup>79</sup> *JEA* 4 (1917), pl. VIII.



Fig. 9. Inscription d'Amény de Béni Hasan, date  
(P.E. Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. VIII).

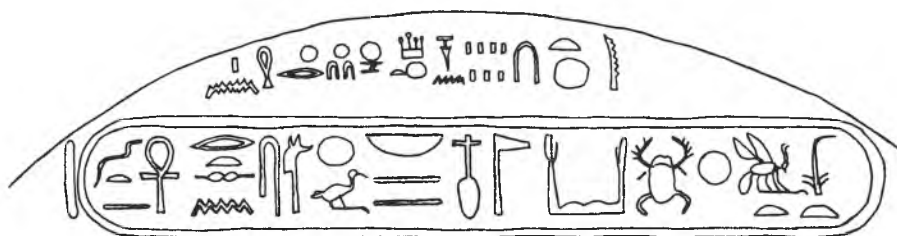


Fig. 10. Cintre de la stèle Louvre C 166 (copie de l'auteur).


Ce qui distingue le signe composite de la date de Nésou-Montou de ceux des documents précités, c'est que le soleil est doté de trois rayons, comme dans le déterminatif du terme *hd* figurant d'ailleurs à la ligne 13. Le fait que le signe  $\pi$  apparaisse avec un seul trait oblique dans  $\frac{\pi}{2}$ , alors qu'il est écrit avec deux aux lignes 8, 11, 12, 13 (2 fois) et 14 de l'autobiographie, n'est pas important dans la discussion, non seulement parce qu'il s'agit là de la forme que prend  $\pi$  dans l'écriture hiératique rupestre d'Hatnoub<sup>80</sup> et d'el-Girgaoui<sup>81</sup>, mais encore parce que la stèle Louvre C 3 atteste les deux graphies à plusieurs reprises:  $\pi$  aux lignes 4, 12, 16, 17 et 20;  $\pi$  aux lignes 5, 6 et 15.

La présence des rayons du soleil dans le signe de la stèle de Nésou-Montou est-elle déterminante ou ne l'est-elle pas ? Si elle l'est, on pourrait penser également à diviser le signe en  $\odot$  et  $\frac{\pi}{2}$ . Le second élément pourrait être un 6 hiératique écrit de façon rigide et linéaire (  $\frac{\pi}{2} > \frac{\pi}{2}$  ), le nom de la saison serait écrit sans déterminatif et l'ensemble à traduire comme le «troisième mois de chémou, 6<sup>e</sup> jour». Le second élément pourrait être également l'écriture hiératique de  $\frac{\pi}{2}$ <sup>82</sup>, mais la traduction «troisième mois de chémou, ce jour» ne me semble pas défendable.

<sup>80</sup> G. Möller, *Hieratische Paläographie*, I, 324.

<sup>81</sup> Z. Žaba, *The Rock Inscriptions of Lower Nubia*, 1974, Palaeography, N 23.

<sup>82</sup> Möller, *op. cit.*, p. 68 (VI).

Si la présence des trois rayons sous le soleil n'est qu'accessoire, comme je suis enclin à le croire, le signe constitue le déterminatif de Chémou et n'est pas à traduire. Les trois rayons ont-ils une fonction purement décorative — le signe serait dessiné sur le modèle de  (Gardiner N 7)<sup>83</sup> — ou servent-ils à exprimer quelque chose en plus ? Dans la seconde hypothèse, le signe  $\text{z}$  aurait-il pu être transformé en  $\text{z}$  par référence à la mise en page des *ink* et des *nsw* (fig. 8) ?

### 3. L'année de règne

La restitution de l'année de règne devrait être faite indépendamment de l'explication de la double titulature. Mais cela semble impossible désormais. Tout ce qu'il y a moyen d'établir avec certitude, sur base de Louvre C 3, c'est que la date de Louvre C 1 est antérieure à l'an 9 de Sésostris I<sup>er</sup>.

Simpson avait déjà associé les stèles C 1 et C 3 du Louvre, au sein du groupe ANOC 6, en affirmant que «Louvre C1 and C3 are evidently by the same hand»<sup>84</sup>. Mais Franke répliquait qu'il ne voyait pour Louvre C 1 «keine Zugehörigkeit zu Louvre C 3 / C 19 (ANOC 6)»<sup>85</sup>. Il n'est pas nécessaire pour la question qui m'occupe ici de savoir si oui ou non les deux stèles appartenaient réellement au même groupe ANOC, c'est-à-dire à la même chapelle abydnienne. Mais si l'une et l'autre ont été rédigées par la même main ou dans le même atelier, autrement dit si elles comportent des particularités communes sur les plans textuels, stylistiques et iconographiques, il y a alors de fortes chances que leurs dates soient proches<sup>86</sup>.

De la comparaison entre les stèles Louvre C 1 (ANOC 6.2, Nésou-Montou) et Louvre C 3 (ANOC 6.3, Méry)<sup>87</sup>, il ressort notamment que :

— La disposition des lignes 1 et 2 est semblable et observable uniquement dans ces deux stèles (voir fig. 7) : la date figure à la ligne 1 ; *hr hm n* suivi du nom d'Horus, du nom de Nebty et du *nsw-bity* sont notés à la ligne 2, tandis que le *s3-R'* est reporté au début de la ligne 3 avec l'expression '*nh mi R' dt*'. Il est clair que c'est Louvre C 3 qui imite Louvre

<sup>83</sup> Ce signe se lit *hrt hrw*, dans l'expression *m hrt hrw nt r' nb*. Il est attesté p. ex. dans Davies, *Antefoqer*, pl. XXVII.


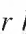

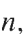


<sup>84</sup> W.K. Simpson, *The Terrace of the Great God at Abydos*, 1974, p. 23. Voir aussi L.M. Berman, *Amenemhat I*, 1985, p. 126-127, qui cite R.E. Freed, *The Development of Middle Kingdom Relief...*, doct. diss., 1983, p. 253-254.

<sup>85</sup> D. Franke, *Personendaten aus dem Mittleren Reich* (*AgAbh*, 41), 1984, p. 195, n° 282.

<sup>86</sup> Les exemples de stèles rédigées par la même main, à l'intérieur des groupes ANOC, sont donnés par Simpson, *op. cit.*, p. 4 n. 25. Une liste détaillée des exemples indépendamment des groupes ANOC n'existe pas encore. On peut cependant associer Louvre C19 et Munich ÄS 33, non datées (Simpson, *op. cit.*, p. 23); Leyde V2 (Imy-hat) et Louvre C2 (Hor), toutes deux de l'an 9 de Sésostris I<sup>er</sup>; CG 20515 et 20516 (Simpson, *JNES* 15 (1956), p. 219, n. 17), toutes deux de l'an 10 de Sésostris I<sup>er</sup>.





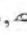
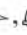
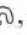
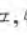

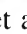


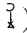
<sup>87</sup> Voir P. Vernus, *RdE* 25 (1973), p. 219, pl. 13.


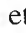
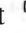

C 1, où la disposition originale des deux titulatures avait pour objet de mettre en évidence aux extrémités de la troisième ligne les deux *s3-R*.

— Chaque titulature est composée des mêmes éléments et l'orthographe de (*Hpr-k3-r*) est identique, avec la particularité de présenter le  *hpr* en troisième position au lieu de l'avoir en seconde comme c'est la norme<sup>88</sup>. De plus, on peut également comparer l'orthographe de *hr hm n*, la forme des signes , , ,  et  ainsi que la forme des cartouches<sup>89</sup>.

— C'est l'expression *b3k.f m3... m hrt hrw nt r nb, im3h(w) nb im3h / im3ht* qui, dans les deux stèles, permet de combler la ligne laissée inachevée par la titulature (C1 = ligne 4; C 3 = ligne 3), tandis qu'ensuite commencent les titres officiels de la personne honorée dans le monument. Le fait que *nb im3h* soit reporté à la ligne suivante dans Louvre C 3 est également un indice permettant d'appuyer l'idée que cette stèle a été rédigée après l'autre.

— L'autobiographie est de part et d'autre développée en plusieurs lignes avant la formule *htp-di-nsw*, qui apparaît à la ligne 15 chez Nésou-Montou, mais déjà à la ligne 8 chez Méry où le texte se poursuit dès la fin de la ligne 9 jusqu'à la ligne 20 par la «formule d'Abydos». Cette formule d'Abydos est inexistante chez Nésou-Montou, qui avait quant à lui beaucoup plus de choses à exprimer sur sa personnalité.

— On peut comparer, dans la suite de l'inscription, la forme des signes , , , , , , ,  dans le nom *Mnhwt* et  dans la notation des nomes thébain (C 1: ) et abydénien (C 3: ); par contre, la forme du nombre 1000 diffère d'une stèle à l'autre (C 1 = ; C 3 = ).

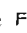
— Dans la scène figurée au bas de chacune des stèles on remarque la présence des éléments suivants: les huiles sacrées déterminées par leurs noms, le pain  présent aussi dans les autres stèles du groupe ANOC 6 et dans Munich ÄS 33<sup>90</sup>, la salade  et l'élément  présents aussi dans Munich ÄS 33, la forme du haut des pieds des chaises . D'une façon générale les offrandes disposées sur la table<sup>91</sup> sont séparés par de grands interstices donnant l'impression d'un certain désordre: il ne s'agit pas encore d'un tas d'offrandes bien groupées sur la table tel qu'on en voit déjà dans CG 20515, datée de l'an 10 de Sésostri I<sup>er</sup>.

Il ressort de cette étude comparative que c'est Louvre C 3 qui s'est inspirée de Louvre C 1. La date de la stèle de Nésou-Montou est donc antérieure à celle de Méry. Comme celle-ci est donnée précisément comme l'an 9, 20<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois d'Akhet, il convient d'écarter la

<sup>88</sup> Detlef Franke me signale que trois autres documents du règne de Sésostri I<sup>er</sup> présentent la même «anomalie»: la stèle de Mentouhotep découverte à Tochka (*ASAE* 33, 1933, p. 73 en bas), la stèle Héqa-ib 11 (fig. 5), la stèle d'Hatnoub publiée par G. Posener, *JEA* 54 (1968), pl. IX.

<sup>89</sup> Sur les cartouches, voir Vernus, *op. cit.*, p. 221, note c (CG 20541 date de l'an 2 d'Am. II et non de Sés. I<sup>er</sup>).

<sup>90</sup> Catalogue *Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst*, 1972, p. 48 et p. 94.

<sup>91</sup> La table d'offrande principale de C 3 est très petite: elle est placée aux pieds de Méry et a la forme . La table placée au registre inférieur de Louvre C 3 est semblable à celles de Louvre C 1 et Munich ÄS 33.

restitution de l'an 9 pour Louvre C 1, puisque cette stèle est datée du dernier mois de l'année (quatrième mois de Chémou). Les hypothèses à conserver sont donc l'an 4, l'an 7 et l'an 8, si, comme je le pense, la date est donnée en fonction de Sésostris I<sup>er</sup>.

Ajoutons qu'il pourrait y avoir un rapport familial très précis entre Nésou-Montou et Méry, car la dame qui apparaît sur chacune des stèles est nommée Menkhout. Si les noms *Mnh* et *Mnh*t sont bien attestés, parfois en composition avec le nom d'une divinité, l'épouse de Nésou-Montou et la mère de Méry sont les seules dames dont le nom est orthographié  $\overline{\text{mn}}\overline{\text{h}}\overline{\text{t}}$ ,<sup>92</sup> au pluriel et avec le signe  $\overline{\text{h}}$  écrit à l'envers:  $\overline{\text{h}}$ . Aussi, il pourrait très bien s'agir de la même femme<sup>93</sup>. Celle-ci pourrait avoir épousé en premières noces Hor, le père de Méry, puis, après la mort de Hor, le général Nésou-Montou qui lui permettait d'accéder à la dignité de prêtresse d'Hathor<sup>94</sup>. Méry serait alors le beau-fils de Nésou-Montou (fig. 11).

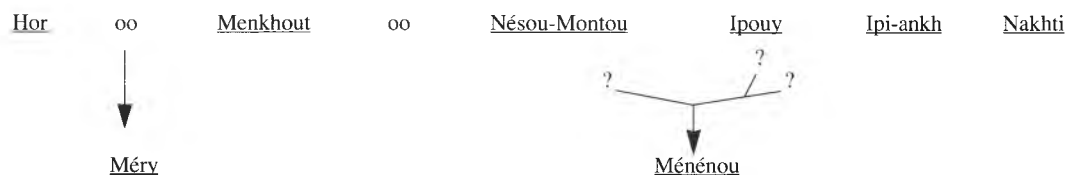


Fig. 11. Les personnages principaux du groupe ANOC 6.

Si l'épouse de Nésou-Montou et la mère de Méry sont une seule et même personne, l'on pourrait certes opérer des hypothèses sur la valeur à accorder à l'épithète *m3'-hrw* (employée pour une personne réellement décédée ou bien de façon prospective?), sur l'événement auquel correspond la date de la stèle (l'érection de la stèle ou la mort du personnage principal ?)<sup>95</sup>. Remarquons seulement que Méry n'a pas d'épouse sur sa stèle

<sup>92</sup> Ranke, I, p. 153, n° 16.

<sup>93</sup> Cette idée également a dû pousser Simpson à placer C 1 dans le même groupe ANOC que C 3: W.K. Simpson, *The Terrace of the Great God at Abydos*, 1974, p. 17. Voir aussi W.K. Simpson, *JEA* 60 (1974), p. 104.

<sup>94</sup> Ce titre figure sur Louvre C 1, mais pas sur Louvre C 3. Pour les prêtresses d'Hathor au Moyen Empire comme épouses des grands personnages de l'Etat, voir W.A. Ward, *Essays on Feminine Titles of the Middle Kingdom*, 1986, p. 10.

<sup>95</sup> La date de C1 n'est certainement pas celle de la victoire de Nésou-Montou, comme l'affirme N. Grimal, *Histoire de l'Égypte ancienne*, 1988, p. 199, qui se montre pleinement partisan de la corégence et de la restitution de l'an 24. Trois pages plus loin, il souscrit néanmoins aux idées de Helck.

et que les deux personnages placés derrière lui, Sa-Khenty-Khéty et Hor-Ouser, pourraient être autant ses frères que ses fils: Méry pourrait être mort relativement jeune vers l'époque où mourait Nésou-Montou lui-même, qui appartenait à la génération précédente. Si l'on restitue l'an 8 sur la stèle de Nésou-Montou, la stèle de Méry porte une date qui ne lui serait postérieure que de deux mois: est-ce un argument en faveur de la restitution de l'an 8 ou en défaveur de celle-ci ?

Des trois possibilités qui subsistent à ce point de ma recherche pour la date à restituer sur la stèle de Nésou-Montou — l'an 4, l'an 7 et l'an 8 —, aucune ne peut être exclue. Mais il me semble préférable, jusqu'à preuve du contraire, d'accepter la restitution de l'an 8 qu'opéraient jadis, sans aucune arrière-pensée, Lepsius et de Rougé. La date de Louvre C 1 serait donc l'an 8 (?) de Sésostri I<sup>er</sup>, et non pas l'an 8 d'Amenemhat I<sup>er</sup> comme le pensait Helck.

### III. Conclusion: la prétendue corégence entre Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésostri I<sup>er</sup>

Contrairement à l'affirmation de Günther Vittmann, la stèle de Nésou-Montou ne constitue pas une preuve irrévocable de la corégence de Sésostri I<sup>er</sup> et Amenemhat I<sup>er</sup>. Contrairement à l'affirmation de Maspero, l'an 24 n'est pas la seule restitution possible en ce qui concerne sa date. La restitution et l'interprétation les mieux défendables de la date de Louvre C1 sont l'an 8 (?), 4<sup>e</sup> mois de Chémou, sous la Majesté de Sésostri I<sup>er</sup>, (fils d') Amenemhat I<sup>er</sup>.

En outre, si cette double titulature a pour but de rendre manifeste la légitimité de Sésostri I<sup>er</sup> comme successeur de son père, cela suppose qu'Amenemhat I<sup>er</sup> était déjà mort en l'an 8 de Sésostri I<sup>er</sup>. Le fait est attesté par la stèle Caire CG 20518 de Khnoumnakht, qui note en sa première ligne: «An 7 sous la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Egypte Khéperkara vivant éternellement et à jamais. Je naquis en l'an 1 du Fils de Ra Amenemhat, le dieu parfait Séhétepibra juste de voix (*m3' -hrw*) à jamais». Contrairement à ce qu'affirment les défenseurs de la corégence de 10 ans<sup>96</sup>, il est clair que, *notée après le nom royal dans une stèle privée*, l'expression *m3' -hrw* ne peut absolument pas passer pour une attribution prospective<sup>97</sup>. Par ailleurs la stèle Louvre C 2 (ANOC 29.1) confirme qu'Amenemhat I<sup>er</sup> était bel et bien mort en l'an 9 de Sésostri I<sup>er</sup>, puisqu'il est mentionné

<sup>96</sup> Murnane, *Coregencies*, p. 270; Simpson, *JNES* 15 (1956), p. 216; Eaton-Krauss, *MDOG* 112 (1980), p. 41; Berman, *Amenemhat I*, 1985, p. 176; Jansen-Winkeln, *SAK* 18 (1991), p. 249.

<sup>97</sup> E. Graefe, «Keine Mitregentschaft im MR?», 1982, texte inédit dactylographié, p. 2-3 et 5.

parmi les dieux invoqués dans la formule *ḥtp-dī-nsw*<sup>98</sup>. Le seul artifice que les défenseurs de la corégence peuvent produire pour expliquer CG 20518 et Louvre C 2 est l'idée que ces monuments auraient été rédigés après l'an 10 de Sésostri I<sup>er</sup> et antidatés.

A côté de Louvre C 1, quatre témoignages avaient été invoqués par les défenseurs de la corégence de dix ans: la stèle Caire CG 20516, les «Control Notes» de Licht, les inscriptions nubiennes *RILN* 64 et *RILN* 10 A. Voici brièvement ce qu'il faut en penser aujourd'hui.

1. Pour la stèle CG 20516 d'Antef déjà mentionnée plus haut (fig. 3), je pense que Delia a raison de rejeter l'interprétation des données chronologiques du cintre comme une double date: dans cette stèle d'excellente facture, il y avait la place suffisante pour placer les signes  $\odot$ , si telle avait été la volonté du rédacteur. Si le cintre contient la mention d'une double durée, de 30 ans et de 10 ans, il faut suivre Helck pour l'interprétation de cette double durée comme la durée de vie d'Antef ou mieux la durée de vie de celui-ci sous la nouvelle dynastie<sup>99</sup>.

Je retiens jusqu'à nouvel ordre cette dernière interprétation, qui peut être rendue plus explicite grâce à une comparaison avec la première ligne de CG 20518 (texte ci-dessus). Antef est mort sous Sésostri I<sup>er</sup>, comme Khnoumnakht, mais il a très bien pu naître avant l'an 1 d'Amenemhat I<sup>er</sup>. L'on peut poser alors l'hypothèse suivante: voulant honorer Amenemhat I<sup>er</sup>, sous lequel Antef avait servi principalement, en le mentionnant en haut de la stèle, et ne pouvant utiliser la date de naissance d'Antef, comme il fut fait dans CG 20518, le rédacteur de CG 20516 eut recours à l'artifice, non attesté par ailleurs, de mentionner la durée de vie d'Antef sous Amenemhat I<sup>er</sup> (30 ans). Devant citer Sésostri I<sup>er</sup> également, il indiqua alors la durée de vie d'Antef sous ce roi (10 ans), ce qui revenait au même que de mentionner la date de la stèle: l'an 10 de Sésostri I<sup>er</sup>. Notons que la disposition de ce cintre s'inspire tout à fait de celle des cintres des stèles qui proposent une date en deux lignes avec un long cartouche entourant tous les éléments de la seconde ligne<sup>100</sup>. Les premiers exemples datent aussi de l'an 10 de Sésostri I<sup>er</sup> (CG 20515 et 20026)<sup>101</sup>.

Ceci n'est qu'une hypothèse, qui doit le rester jusqu'à nouvel ordre. L'essentiel est de retenir que la stèle CG 20516 ne peut en aucun cas servir la thèse de la corégence, si elle fournit à celle-ci son unique argument.

<sup>98</sup> E. de Rougé, *Rev. Arch.* 1ère Série, VI.2 (1849-50), p. 573 et n. 26, l'avait déjà expliqué.

<sup>99</sup> Voir notamment W. Helck, *GM* 67 (1983), p. 45; *Or* 58 (1989), p. 316-7. Ajoutons que le choix de l'une ou l'autre solution dépend de l'âge que l'on peut attribuer au fils d'Antef, Hétep, «qui fait vivre son nom». Comme l'a écrit H. Satzinger, *MDAIK* 25 (1969), p. 127-8, ce Hétep n'est pas le même que le *ḥry-hb 'It-t3wy 'Immh3t 'nh dt* Hétep représenté derrière lui en tout petit sous la formule *Sn t3* (...).

<sup>100</sup> Voir ci-dessus, note 58 (point 2: références en italiques).

<sup>101</sup> Caire CG 20515 et 20516 sont d'ailleurs de la même main, d'après Simpson, *JNES* 15 (1956), p. 219, n. 17.

2. Pour les «Control Notes» de la pyramide de Sésostri I<sup>er</sup>, dont la date la plus ancienne est l'an 10, l'idée de Marianne Eaton-Krauss<sup>102</sup> que seule une corégence de dix ans peut justifier ce délai de dix ans ne me semble pas fondée. Après la mort d'Amenemhat I<sup>er</sup>, Sésostri a dû achever la pyramide de son père<sup>103</sup>, laissant son image sur de nombreux reliefs face à Amenemhat défunt et divinisé. Ensuite, il a vraisemblablement commencé le temple de Ra à Héliopolis (P. Berlin 3029: projet de l'an 3)<sup>104</sup> et le temple d'Osiris à Abydos (Louvre C 3) où des artistes de Licht furent employés (stèle de Los Angeles)<sup>105</sup>. Ceci peut suffire à expliquer le fait que la construction de la pyramide de Sésostri I<sup>er</sup> à Licht ne commença qu'en l'an 10.

3. Marianne Eaton-Krauss reprit de Žaba l'idée que les inscriptions *RILN* 59 (an 9), 64 (an 29) et 65 (an 9) disposées sur le même rocher étaient contemporaines: *RILN* 59 et 65 seraient datées en fonction de Sésostri I<sup>er</sup>, tandis que *RILN* 64 le serait d'après Amenemhat I<sup>er</sup><sup>106</sup>. Cette interprétation repose sur le fait que ces trois inscriptions mentionnent trois frères qui auraient participé à la même expédition, *RILN* 64 étant d'ailleurs placée au milieu d'une série d'inscriptions de l'an 9 (*RILN* 57, 58, 59 et 65). L'analyse critique que Delia fournit ne permet pas de contredire les affirmations d'Eaton-Krauss<sup>107</sup>, de sorte que Berman, Franke et Jansen-Winkel ont repris à leur compte l'argument pour appuyer l'idée d'une corégence de dix ans entre Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésostri I<sup>er</sup><sup>108</sup>. Dans sa réponse à l'article de Franke, Wolfgang Helck ne s'occupe pas de ces inscriptions nubiennes<sup>109</sup>.

Dans cette question, on gagne beaucoup à consulter les photos publiées par l'expédition tchèque et le commentaire de Žaba sur la manière dont elle a été établie la lecture de la date

<sup>102</sup> M. Eaton-Krauss, *JSSEA* 12 (1982), p. 17, n. 5. Voir aussi D. Franke, *Or* 57 (1988), p. 116; Jansen-Winkel, dans *SAK* 18 (1991), p. 248.

<sup>103</sup> F. Arnold *et alii*, *The South Cemeteries of Licht*, II. *The Control Notes and Team Marks*, 1990, p. 31 et 61 (Control Note de l'an 1 [de Sésostri I<sup>er</sup>]).

<sup>104</sup> Il faut vraisemblablement y rapporter le linteau découvert en juin 1987 à Matarya (A. Awadalla, *GM* 115 (1990), p. 7-14). Ce linteau porte les noms Sésostri I<sup>er</sup> et d'Amenemhat I<sup>er</sup>, mais rien dans ses inscriptions ne constitue une preuve de leur corégence.

<sup>105</sup> On sait par la stèle Louvre C 3 que les travaux furent dirigés par Méry (lignes 5-7) avant l'an 9 (date de la stèle): P. Vernus, *RdE* 25 (1973), p. 217-232; Lichtheim, *op. cit.*, n° 36. Dans sa stèle abydénienne (Los Angeles County Museum A 5141.50-876: voir R.O. Faulkner, *JEA* 38 (1952), p. 3-5, pl. I; Lichtheim, *op. cit.*, n° 38), le responsable des sculpteurs Chen-Sétjy déclare quant à lui (lignes 16-17): «J'ai été sculpteur dans Amenemhat-Itj-taouy doué de vie éternellement. Alors, je suis venu dans ce temple pour travailler sous la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Egypte Khéperkara...». D'après W.K. Simpson, *JARCE* 1 (1963), p. 53, la stèle de Chen-Sétjy appartient à la première moitié, voire aux premières années du règne de Sésostri I<sup>er</sup>.

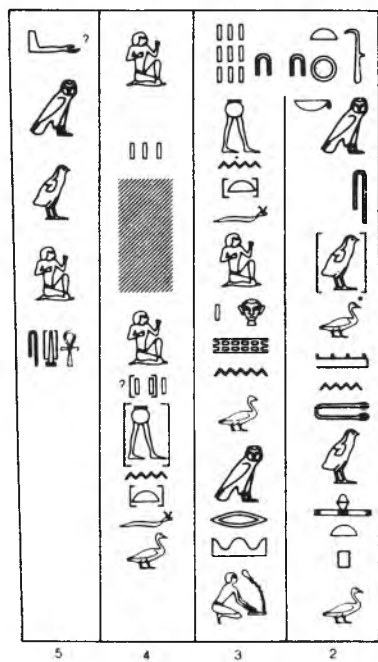
<sup>106</sup> M. Eaton-Krauss, *MDOG* 112 (1980), p. 46-49.

<sup>107</sup> Delia, dans *BES* 4, p. 63-65.

<sup>108</sup> Berman, *op. cit.*, p. 132-3 et 174-5; Franke, *op. cit.*, p. 116; Jansen-Winkel, *op. cit.*, p. 248. Voir aussi Do. Arnold, *MMJ* 26 (1991), p. 43, n. 47.

<sup>109</sup> W. Helck, *Or* 58 (1989), p. 315-317.

de *RILN* 64 (voir fig. 12)<sup>110</sup>. On constate que Žaba hésitait entre 6 et 9 pour la lecture du dernier signe, écrit en hiératique. La moins probante des deux hypothèses est assurément le 9, comme on le voit en consultant l'*Hieratische Paläographie* de Georg Möller (I, 619 et 622); la lecture 6 est d'ailleurs la seule que retient Miroslav Verner dans l'annexe paléographique qu'il publie dans l'ouvrage de Žaba<sup>111</sup>. Se basant sur les inscriptions de l'an 9 qui entouraient *RILN* 64, convaincu en outre — comme chacun l'était encore au début des années 1970 — que la corégence de 10 ans était une vérité historique bien établie, Žaba retint néanmoins comme seule lecture possible le 9, qui permettait d'obtenir l'an 29 d'Amenemhat I<sup>er</sup>. On pourrait ajouter comme argument en faveur de cette restitution le fait que l'an 26 n'entrerait pas dans les limites chronologiques fixées par les inscriptions datées du site: l'an 26 d'Amenemhat I<sup>er</sup> serait la date la plus ancienne, tandis que l'an 26 de Sésostris I<sup>er</sup> serait la date la plus récente.



Lecture corrigée par l'auteur

Fig. 12. *RILN* 64: lecture de la date par Z. Žaba, *The Rock Inscriptions of Lower Nubia*, p. 91 et fig. 129.

<sup>110</sup> Z. Žaba, *The Rock Inscriptions of Lower Nubia*, 1974, p. 91 et fig. 129.

<sup>111</sup> Id., p. 322.

Néanmoins, je crois personnellement qu'aucune des deux lectures auxquelles pensait Žaba n'est correcte. La lecture des quatre premiers signes est certes bien établie comme *Rnpt-sp* 10. Mais le cinquième signe (  $\cap$  ) n'est pas semblable au 10 (  $\cap$  ) gravé après  $\{ \text{⊙} \}$  : il est constitué d'un trait vertical prolongé vers la gauche par un trait oblique à peine perceptible, qui n'est à mon avis qu'une griffe sur la pierre. D'autre part, le dernier signe, lu comme un chiffre par Žaba, peut très bien être l'écriture hiéroglyphique du terme *šht*, comme le prouvent les inscriptions Hammamat G 77 et G 91 (fig. 13)<sup>112</sup>. Le trait vertical qui suit le signe  $\cap$  peut très bien être le signe  $\text{⏏}$ , de sorte que la date de *RILN* 64 se lise comme *Rnpt-sp* 10, *tpy* ( *n* ) *šht*, «L'an 10, premier (mois) d'Akhet». Attribuée au règne de Sésostri I<sup>er</sup>, *RILN* 64 a selon moi été rédigée 2 mois seulement après *RILN* 65, qui date quant à elle de «L'an 9, 3<sup>e</sup> mois de Chémou, 4<sup>e</sup> jour (?)». Ceci s'accorde parfaitement à l'idée que les personnes que *RILN* 64 et 65 mentionnent sont deux frères participant à la même expédition; mais l'utilisation de ces inscriptions comme argument en faveur de la corégence de 10 ans est dorénavant exclue.

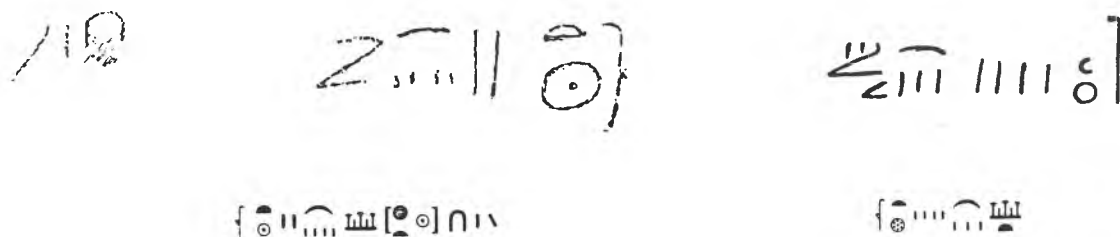


Fig. 13. Dates des inscriptions Goyon 77 et 91 du Ouadi-Hammamat.

4. Etudiant les documents qui permettent aujourd'hui de suivre la carrière du vizir Antefoqer<sup>113</sup>, Georges Posener constatait que si l'on niait l'existence d'une corégence de dix ans entre Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésostri I<sup>er</sup>, Antefoqer serait resté à la tête de l'administration égyptienne pendant une quarantaine d'années (de l'an 10 d'Amenemhat I<sup>er</sup> environ à l'an 20 + x de Sésostri I<sup>er</sup>), ce qui fait beaucoup il est vrai.

Comme le remarque très bien Claude Vandersleyen<sup>114</sup>, le raisonnement de Posener repose sur une mauvaise interprétation d'un des documents utilisés: l'inscription d'el-Girgaoui *RILN* 10 A, où on lit que Séhétep-Ra et Rédis ont été envoyés en mission en

<sup>112</sup> Voir aussi G. Möller, *Hieratische Paläographie*, I, LXV (*Ebers et Hymn. Kah.* II, 17).

<sup>113</sup> G. Posener, dans *Pyramid Studies and other Essays presented to I.E.S. Edwards*, 1988, p. 75.

<sup>114</sup> Communication personnelle.

Ouaouat pendant 20 ans pour le compte d'Antefoqer. Posener attribue cette durée de 20 ans au règne d'Amenemhat I<sup>er</sup>: elle va selon lui de l'an 10 d'Amenemhat I<sup>er</sup> jusqu'à l'an 29, du fait que *RILN 73* —qui cite mentionne les exploits d'Antefoqer en Ouaouat— appartient vraisemblablement à la même expédition que *RILN 4* (an 29 d'Amenemhat I<sup>er</sup>). Si l'an 29 d'Amenemhat I<sup>er</sup> est effectivement la date probable de l'expédition détaillée dans *RILN 73*, l'attribution au règne d'Amenemhat I<sup>er</sup> des 20 ans de service mentionnés dans *RILN 10 A* rencontre de sérieux obstacles: non seulement on ne possède pas la moindre mention du vizir Antefoqer ou d'une action militaire d'Amenemhat I<sup>er</sup> en Nubie avant l'an 29, mais encore cela impliquerait que Séhétep-(ib)-Ra ait eu au maximum 9 ans au début de son service, car il est clair —étant donné le nom qu'il porte, placé dans un cartouche— que ce personnage est né au plus tôt en l'an 1 d'Amenemhat I<sup>er</sup><sup>115</sup>.

D'après Vandersleyen, les 20 ans de service mentionnés dans *RILN 10 A* couvrent la période des opérations de Nubie, de l'an 29 d'Amenemhat I<sup>er</sup> (*RILN 4*) à l'an 18 de Sésostri I<sup>er</sup> (*RILN 74* et Florence 2540)<sup>116</sup>, ce qui suppose qu'il n'y a pas eu de corégence entre Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésostri I<sup>er</sup>. Le chancelier royal Séhétep-(ib)-Ra de *RILN 10A* avait donc au maximum 28 ans au début de son service. La carrière du vizir Antefoqer s'échelonne maintenant de l'an 29 d'Amenemhat I<sup>er</sup> (*RILN 73*) à l'an 20 + x de Sésostri I<sup>er</sup> (El-Houdi 8), peut-être l'an 23 ou 24<sup>117</sup>. Elle a donc duré environ 25 ans, ce qui est tout à fait acceptable.

En conclusion, aucun document ne permet de croire en une corégence de dix ans entre Sésostri I<sup>er</sup> et son père.

Quant aux textes littéraires mentionnant ces deux rois (*Histoire de Sinouhé, Testament d'Amenemhat, P. Berlin 3029*), ils ne sont parfaitement compréhensibles que si aucune corégence n'a été exercée effectivement par Sésostri I<sup>er</sup>. Sésostri n'était que fils royal (*Sin. R 18: s3-nsw*) quand lui parvint l'annonce du décès de son père. Jansen-Winkel met en exergue les passages du début du récit qui présentent Sésostri comme roi (*Sin. R 4: nsw* dans *hmt-nsw*; *R 13: ntr-nfr*)<sup>118</sup>, mais cela n'a rien d'étonnant puisqu'il s'agit là de la première mention de la reine (*R 4*) et de la première mention du roi (*R 13*) au pouvoir à l'époque de la rédaction de l'œuvre. Plus instructif est le passage dans lequel Sinouhé

<sup>115</sup> Voir Žaba, *op. cit.*, p. 41-43. Eaton-Krauss, *op. cit.*, p. 50-51, a tenté de transformer la première ligne en une titulature d'Amenemhat I<sup>er</sup>. Mais la lecture qu'elle prône, [*nḥ*] 'Hr 'Whm-(ms)wt (nsw)-bity (Shtp-(ib)-R'), suppose l'omission du signe *ms* par le scribe et ne tient pas compte de la présence indubitable de *hmty-bity* devant (Shtp-R'), titre qui ne peut assurément pas être transformé en *nsw-bity*!

<sup>116</sup> Ou même l'an 19 (*RILN 55*) ?

<sup>117</sup> El-Houdi 154 et la stèle du Ouadi Gaouasis publiée par A.H. Abdel Monem Sayed, *RdE 29* (1977), p. 169-173. Voir Cl. Obsomer, dans *Mélanges égyptologiques offerts au Professeur Aristide Théodoridès*, 1993, p. 190-191, n. 173.

<sup>118</sup> Jansen-Winkel, *SAK 18* (1991), p. 248-249.

répond aux questions d'Amounenchi sur la situation nouvelle de l'Égypte: «Le roi Séhétepibré était parti pour l'horizon et on ne savait pas ce qui pouvait arriver à cette occasion (*Sin. R 60-61*)... En vérité, son fils est entré dans le palais et il a pris l'héritage de son père (*Sin. R 70-71*)... Hommes et femmes passent l'acclamant, *maintenant qu'il est roi* (*Sin. R 92-93: nsw*)» (trad. Lefebvre).

Le décès d'Amenemhat avait eu lieu le 7<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois d'Akhet (*Sin. R 5*), alors que Sésostri était en campagne. «Pas un seul instant il ne tarda: le faucon (*bik*) s'envola avec ses suivants (*šmsw* = escorte) sans en informer son armée» (*Sin. R 21-22*, trad. Lefebvre). La date indiquée par le *P. Berlin 3029* (an 3, 8<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois d'Akhet) est *très précisément* la date du second anniversaire de sa succession au trône, s'il n'y a pas eu de corégence; elle pose problème aux partisans de la corégence, qui doivent la corriger en «l'an 13»<sup>119</sup> ! Si Sésostri avait mis tant d'empressement à regagner l'Égypte après l'annonce du décès de son père, c'est qu'il lui fallait encore se faire introniser et éviter de se faire évincer par un autre *s3-nsw*. Pour Sésostri, sa succession légitime était cependant à calculer depuis le 8<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois d'Akhet, lendemain de la mort de son père.

Quant à l'attentat décrit dans le *Testament d'Amenemhat* à son fils (*Mill. 1.11-2.5*), on lit qu'il eut lieu «lorsque j'étais sans toi, avant que les courtisans eussent appris que je te cétais (la royauté), avant que j'eusse été assis avec toi» (trad. De Buck)<sup>120</sup>. Comment ne pas croire que cet attentat est ce qui causa la mort d'Amenemhat, le 7<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois d'Akhet en l'an 30, tandis que Sésostri était en campagne? En effet, le *l'Enseignement d'Amenemhat* a été rédigé, selon le *P. Chester Beatty IV* (verso 6, 13-14), par le scribe Khéty, quand Amenemhat I<sup>er</sup> «eut reposé en paix, ayant rejoint le ciel et pénétré parmi les maîtres de la nécropole» (trad. Posener) et il se termine d'ailleurs lui-même par les termes suivants attribués à Amenemhat: «Je suis descendu dans la barque de Ra. Élève-toi vers la royauté»<sup>121</sup>. C'est donc clairement une œuvre commandée par Sésostri I<sup>er</sup> après la mort de son père, où l'on attribue à celui-ci le désir d'établir Sésostri sur le trône de l'Égypte, mais aussi et surtout le regret de n'avoir pas pu l'effectuer de son vivant.

<sup>119</sup> Voir A.H. Gardiner, *JEA* 32 (1946), p. 100.

<sup>120</sup> A. De Buck, *Le Muséon* 59 (1946), p. 198.

<sup>121</sup> Voir A. De Buck, dans *Mélanges Maspero*, I, 1934, p. 847-852; G. Posener, *Littérature et politique*, p. 67; J.L. Foster, *JEA* 67 (1981), p. 36-47.

## Résumé/Abstract

Stela Louvre C1 is one of the most important documents in the question of the coregency between Amenemhat I and Senwosret I. But its date is partly destroyed (Year  $x + 4$ ) and followed by two royal titulatures with only one expression *hr hm n* «under the Majesty of», which is quite unusual.

The present study offers some new arguments which confirm Erhart Graefe's reading of the date as «Year  $x + 4$  under the Majesty of Amenemhat I's (son) Senwosret I», with use of the well-known Middle Kingdom expression B (*s3*) A «A's (son) B». The «Year  $4 + x$ » should be restored as Year 4, 7 or 8 of Senwosret I, not as Year 24 of Amenemhat I, which is the date traditionally accepted since Maspero.

Stela Louvre C1 is therefore no argument in favour of the generally accepted idea that Senwosret I exercised a ten years coregency with his father. This coregency cannot be based on stela Cairo CG 20516 or documents from Lisht and Nubia (RILN 64 and 10A).

La stèle Louvre C1 est un des documents les plus importants dans la question de la corégence entre Amenemhat I<sup>er</sup> et Sésostri I<sup>er</sup>. Mais sa date est partiellement détruite (An  $x + 4$ ) et suivie de deux titulatures royales avec une seule expression *hr hm n* «sous le Majesté de», ce qui est inconnu par ailleurs.

La présente étude offre des arguments nouveaux qui renforcent la lecture proposée par Erhart Graefe pour la date, «An  $x + 4$  sous la Majesté de Sésostri I<sup>er</sup>, fils d'Amenemhat I<sup>er</sup>», qui utilise l'expression bien connue au Moyen Empire B (*s3*) A «B, fils de A». L'«An  $4 + x$  doit être restauré comme l'an 4, 7 ou 8 de Sésostri I<sup>er</sup> et non pas comme l'an 24 d'Amenemhat I<sup>er</sup>, qui était la date traditionnellement acceptée depuis Maspero.

La stèle Louvre C1 ne constitue donc pas un argument en faveur de l'idée généralement acceptée que Sésostri I<sup>er</sup> exerça une corégence de dix ans avec son père. Cette corégence ne peut pas non plus se fonder sur la stèle Caire CG 20516 ou des documents de Lisht et de Nubie (RILN 64 et 10A).

## TABLE DES MATIÈRES

M. BROZE . . . . .	La création du monde et l'opposition <i>sdm.f</i> - <i>sdm.n.f</i> dans le temple d'Esna . . . . .	3-10
H. DE MEULENAERE . . . . .	Quelques remarques sur des stèles de donation saïtes [pl. 1] . . . . .	11-18
M. ÉTIENNE (et D. FAROUT) . . . . .	La stèle 26.1.19 retrouvée [pl. 2] . . . . .	19-31
J. KERISEL . . . . .	Pyramide de Khéops. Dernières recherches . . . . .	33-54
Y. KOENIG . . . . .	Les étiquettes de jarres du Musée du Louvre . . . . .	55-73
J.-Ph. LAUER . . . . .	Sur l'emploi et le rôle de la couleur aux monuments du complexe funéraire du roi Djoser [pl. 3] . . . . .	75-80
A. NIBBI . . . . .	An Early Dynastic Hide-Covered Model Papyrus Boat [pl. 4-7] . . . . .	81-101
Cl. OBSOMER . . . . .	La date de Nésou-Montou (Louvre C 1) . . . . .	103-140
J. Fr. QUACK . . . . .	Ägyptisches und süd-arabisches Alphabet . . . . .	141-151
H. SCHMIDT . . . . .	Foreign Affairs under Egypt's 'Dazzling Sun' . . . . .	153-160
A. SPALINGER . . . . .	A Religious Calendar Year in the Mut Temple at Karnak . . . . .	161-184

## BRÈVES COMMUNICATIONS

Remarques sur la fabrication des rouleaux de papyrus: précisions sur la formation et l'assemblage des feuillets (E. MENEI) . . . . .	185-188
Rahotep, Sébekemsaf I <sup>er</sup> et Djéhouy, rois de la 13 <sup>e</sup> dynastie (Cl. VANDERSLEYEN) . . . . .	189-191
Les scènes de lamentation des chambres <i>alpha</i> et <i>gamma</i> dans la tombe d'Akhénaton (Cl. VANDERSLEYEN) . . . . .	192-194

## INFORMATIONS ET DOCUMENTS

Une particularité de la langue du Synaxaire éthiopien: l'emploi inchoatif du verbe ኮነ : ( <i>kona</i> ) (un parallèle à une valeur de <i>hpr</i> ) (G. COLIN) . . . . .	195-198
--	---------

